



Liddes, Mur (dit) d'Hannibal (HA14)

Association RAMHA

Campagne de recherches (juillet - août 2014)

R. Andenmatten

1. CARACTERISTIQUES	2
2. SITUATION ET CIRCONSTANCES DE LA FOUILLE	2
3. SEQUENCE STRATIGRAPHIQUE	3
3.1 La zone intérieure sud (Zone V - SD004 + SD009 + SD001)	4
3.2 La zone intérieure nord-ouest (Zone I - SD002)	6
3.3 La zone intérieure médiane (Zone III - SD003)	6
3.4 La zone intérieure nord-est (Zone II - SD005 + SD008)	6
3.5 La zone extérieure, promontoire sud (Zone VII - SD006)	7
3.6 La zone extérieure, vallon est (Zone IX - SD007)	7
4. DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES	8
4.1 La zone intérieure sud (Zone V - SD004 + SD009 + SD001)	8
4.1.1 Le mur d'enceinte (UT039)	8
4.1.2 Le local 2 (L002)	9
4.1.3 Le local 3 (L003)	9
4.1.4 Le local 4 (L004)	10
4.1.5 Le chemin (US023)	10
4.2 L'abri de l'inscription (Zone II - SD005, L016)	11
4.3 Documentation des trous de prospecteurs (Zone II & IX - SD007 et SD008) ..	11
4.4 Prospections dans la zone extérieure, promontoire sud (Zone VII - UP001 – SD006)	13
5. MOBILIER ARCHEOLOGIQUE ET ELEMENTS DE DATATION	13
5.1 La céramique	14
5.2 Le mobilier métallique	15
5.3 Les ossements	22
5.4 Les prélèvements de macrorestes et de charbons de bois	22
5.4 Datations et chronologie	22
6. BILAN	23
7. BIBLIOGRAPHIE	25
8. ILLUSTRATIONS COMPLEMENTAIRES	26
9. DOCUMENTS ANNEXES	37

1. Caractéristiques

Commune	: Liddes VS, district d'Entremont.
Lieu-dit	: Creux de Boveire.
Chantier	: Mur (dit) d'Hannibal, non cadastré bourgeoisial.
Sigle	: HA14
Coordonnées	: Carte Nationale Suisse 1345, 584'050 / 92'650, alt. 2640 m.
Projet	: Projet de recherche, fouilles programmées.
Surface explorée	: Sondages (env. 35 m ² de surface pour une profondeur moyenne de <0.2m).
Intervention	: 07 juillet au 14 août 2014.
Equipe de fouille	: Romain Andenmatten (archéologue responsable), Aurèle Pignolet (technicien de fouille diplômé), Yanick Bourqui (étudiant), Manuel Andereggen (étudiant), Maxime Fischer (étudiant) et Paul-Emile Mottiez (étudiant)
Responsabilité	: Association RAMHA c/o Romain Andenmatten, responsable du groupe scientifique et Jean-François Copt, président.

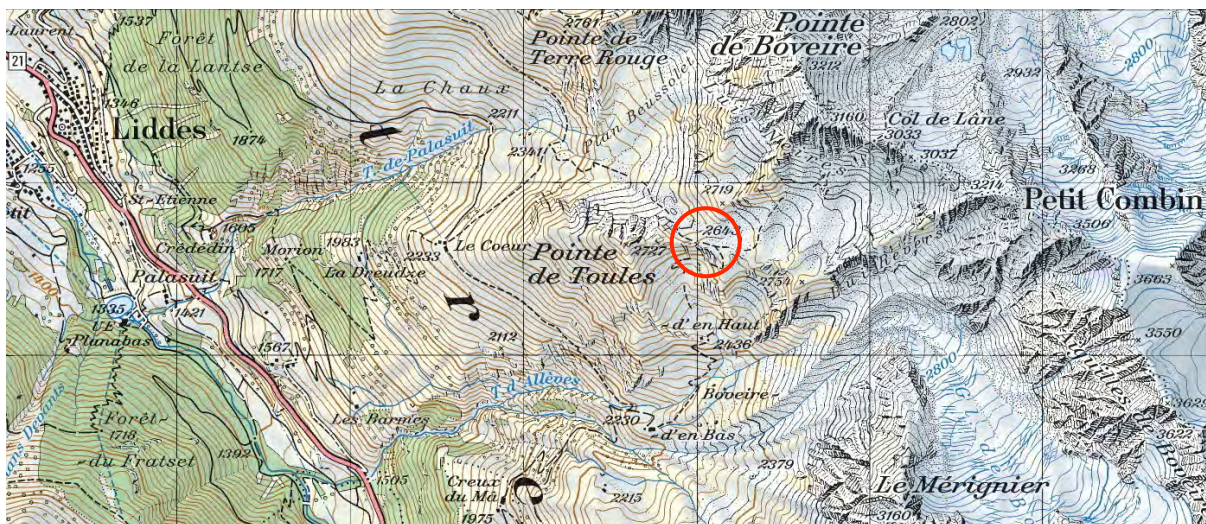


Figure 1, Liddes, Mur (dit) d'Hannibal, situation du site, carte 1:50'000, extrait de SWISS MAP 50 v3, 2005.

2. Situation et circonstances de la fouille

Après les interventions exploratoires de 2009 et de 2010 (SD001, SD002, SD003, Fig. 2), des résultats encourageants avaient pu être mis en évidence sur le site du Mur (dit) d'Hannibal. Un travail de mémoire de Master en archéologie ainsi qu'un article dans l'Annuaire d'Archéologie Suisse avaient conclu ces travaux¹. L'association RAMHA (Recherches Archéologiques sur le Mur (dit) d'Hannibal), créée en automne 2011, a planifié par la suite un projet de recherches et de mise en valeur sur cinq ans pour ce site très particulier de haute altitude. Un relevé topographique a pu être réalisé en 2012 et trois étapes de terrain intégrant un programme de sondage complémentaire ont été élaborées.

Après 3 ans de recherches de financement et la mise en place d'une base de chantier en automne 2013, les travaux archéologiques sur le site ont pu reprendre en juillet 2014.

Le programme de fouilles a été réalisé avec les soutiens de la Loterie romande, de l'Archéologie cantonale valaisanne, des membres de l'association RAMHA et de plusieurs généreux donateurs. Les partenariats de la commune et de la bourgeoisie de Liddes, de

¹ ANDENMATTEN 2011, 201p.
ANDENMATTEN & PACCOLAT 2012, pp. 77-95.

l'université de Lausanne, de Leica Geosystème et d'Archéotech SA ont été un apport nécessaire à la réalisation de l'étape 2014. La stratégie de terrain a été définie en collaboration avec M. François Wiblé, archéologue cantonal du Valais.

La campagne 2014 s'est déroulée du 07 juillet au 14 août 2014 dans des conditions météorologiques très difficiles, avec de fortes précipitations et des températures basses (neige à plusieurs reprises, pluie givrante,...).

Un sondage principal (SD004) a été ouvert dans la zone sud, à proximité du local L001, sur les moitiés des locaux L002, L003 et L004 (Fig. 2). Ce sondage de 4m de largeur par 8m de longueur a également englobé le tronçon contigu du mur d'enceinte (US13) effondré. Cet espace a été fouillé en plan par décapages successifs. Le premier sondage réalisé en 2009-2010 a été réouvert et la petite tranchée à son amont étendue pour observer l'intégration des aménagements dans le substrat géologique.

Un deuxième sondage (SD005) de moins d'un demi m² a été réalisé dans la moitié ouest de l'espace intérieur de l'abri de l'inscription (L016). Il a été fouillé avec une méthode semblable au sondage principal.

Des prospections au détecteur de métaux ont été réalisées, sur le promontoire qui se trouve au sud du site, à l'extérieur de l'enceinte (UP001, SD006).

Deux trous de prospecteurs ont pu être réouverts dans leurs emprises et documentés en différents lieux (SD007 et SD008).

La documentation générale des structures visibles sur le relevé photogrammétrique a pu être poursuivie lors des rares journées de beau temps.

3. Séquence stratigraphique

Ce rapport chrono-stratigraphique reprend l'ensemble des données de 2009-2010 pour les intégrer au mieux dans le développement général de l'occupation du site.

Les principales interventions se sont déroulées sur l'arête rocheuse, en léger contrebas de la ligne de crête. Les sondages n'ont que rarement atteint le socle rocheux et se sont arrêtés dans les niveaux de placages morainiques stériles constituant le substrat couvrant la roche-mère. Le sondage SD004 a permis de dégager partiellement le socle rocheux, mais ceci uniquement à proximité d'un affleurement visible en surface, à quelques dizaines de centimètres du sondage. La roche-mère est constituée de gneiss. Il faut, par contre, relever que les moraines environnantes sont en grande partie formées ou recouvertes de prasinite. Une roche plus compacte que le gneiss se débitant également par plans. Elle est la principale pierre ayant servi à l'aménagement des structures sur le site.

Le sondage SD007, réouverture de l'emplacement d'une saignée de prospecteur, a été réalisé à la surface d'un cordon morainique, à distance de l'arête rocheuse.

Le plus souvent, les niveaux d'occupation observés ont été trouvés directement sous l'humus. Ils étaient même dans certains cas partiellement englobés par de celui-ci.

Les moraines

Les moraines sont un des principaux éléments constitutifs de la géomorphologie du site. Elles se présentent principalement sous deux formes.

Des placages morainiques anciens, fortement érodés couvrent les affleurements de la roche-mère et sont eux même recouverts de ranker et d'humus.

Des cordons morainiques parfois couverts de ranker constituent les autres reliefs du site. Lorsqu'ils sont totalement érodés, ils ressemblent à un gros amas de blocs sans sédiment interstitiel. Les datations géologiques de ces éléments pourront intervenir à la suite d'une étude géomorphologique approfondie.

Les vestiges de surface

Une part importante des vestiges peut être observée en surface, sans travaux de terrassement. Ce sont principalement les structures conservées en élévation ou les aménagements dans des secteurs sans sédimentation ou à sédimentation très faible.

Les murs et structures directement liés à l'enceinte (US014, US021), qui se trouvent sur la moraine, ne sont pas recouverts par des sédiments. Les murs fortement arasés qui se trouvent sur l'arête rocheuse (US015, US018, US022) sont par contre partiellement voire complètement recouverts d'humus (US089).

Sur l'arête rocheuse, les murs de fonction peu claire (US016 et US017) sont partiellement recouverts d'humus. La levée de blocs US020, dont l'aménagement anthropique peut sérieusement être discuté, n'est pas sédimentée.

Les nombreuses anomalies repérées dans l'ensemble de la surface intérieure de l'enceinte dont certaines forment le bâtiment Bat02 sont partiellement recouvertes de végétation.

3.1 La zone intérieure sud (Zone V - SD004 + SD009 + SD001)

Le sondage SD001 de 2009-10 mesurait environ 14m². En 2014, le sondage SD004 a été réalisé à proximité de ce premier sondage sur une surface de 32m². Ce deuxième sondage mesure 4 mètres de largeur par 8 mètres de longueur. Une petite tranchée SD009, de 0.3 mètre de largeur par 3.8 mètres de longueur, a également été creusée à l'amont du sondage SD001 pour mieux observer l'insertion des structures de ce premier sondage dans leur contexte stratigraphique général. Cette intervention a également permis la mise en évidence d'un chemin aménagé (US023) à l'amont du bâtiment Bat01.

Des niveaux antérieurs à l'installation

La roche-mère (US001) est constituée d'un gneiss schisteux avec une surface relativement régulière qui se délite par cryoclastie. Elle forme la base de la séquence observée dans le sondage SD004. Elle correspond aussi au socle rocheux, non atteint, dans les sondages SD001 et SD009. Un placage morainique sablo-silteux gris-brun verdâtre avec des éclats de gneiss et des petites pierres anguleuses <0.10 m (US002) recouvre la roche-mère. Des colluvions fines de couleur hétérogènes (US003) remplissent ensuite les anfractuosités de cette première moraine. Enfin, des phénomènes torrentiels (US004 et US005) entaillent et délavent les niveaux en place.

La première végétalisation de la moraine (formation d'un premier ranker) est marquée par l'altération de sa surface en un paléosol oxydé à tendance humifère (US006) brun-roux.

Une occupation de l'époque tardo-républicaine

La première installation anthropique observée dans le sondage SD004 est matérialisée par un décapage de l'humus (US007) et des travaux de terrassement avec un nivellement de la zone (US008). Des dépôts de piétinement (US009, US010, US011 et US012) peuvent ensuite être observés sur l'ensemble de la surface du bâtiment Bat01. Dans le même temps,

un chemin légèrement creux (US023) est aménagé à l'amont du bâtiment Bat01. Un premier niveau de piétinement (US048) se forme dans ce passage (US023).

Le mur d'enceinte (US013) semble être la première structure en élévation dans le sondage SD004 et le mur-solin sud-est (US035) du local L004 du bâtiment Bat01 vient s'appuyer contre la structure défensive.

Sans stratigraphie développée, la structure en pierre sèche de l'ensemble des murs du bâtiment Bat01 ne permet pas la distinction d'étapes de construction entre les locaux L001, L002, L003 et L004. Le local L001 est formé des murs-solins US024, US025, US026 et US027. Le mur-solin US027, sur le bord ouest du local L001, forme également la paroi est du local L002. Le local L002 possède son propre mur-solin amont (US028) et un solin aval (US029). Le mur-solin sud-ouest du local L002 (US031) est également le mur-solin nord-est du local L003. Le mur-solin amont et nord-ouest (US030) du local L003 forme la façade nord-ouest du bâtiment BAT01. Le mur-solin (US032) sépare les locaux contigus L003 et L004. Le local L004 possède ses propres mur-solin nord-est (US034) et sud-est (US035). Le mur de fonction indéterminée (US036), au nord-est du local L001, appartient à cette même étape d'aménagement.

Chaque local possède, au minimum, une structure de combustion. Le foyer US038 est aménagé dans le local L001. Les foyers US039 et US040 se trouvent dans le local L002. Le foyer US041 est positionné contre le mur amont (US030) du local L003. Le foyer US042 est installé contre le mur-solin sud-est (US035) du local L004. Des niveaux d'occupation, formés principalement des défournements des foyers se sont formés dans chaque pièce.

Deux niveaux de défournements (US043 puis US051) se sont successivement déposés dans le local L001 à partir du foyer US038. Ces deux niveaux sont datés par le radiocarbone entre La Tène finale et le début de notre ère². Le second niveau peut aussi être daté au plus tôt de l'époque tardo-républicaine (50 - 15 avant J.-C.)³ par le mobilier qu'il contient.

Les foyers plus petits (US039 et US040) du local L002 ont produit des dépôts plus localisés (US044 et US045).

L'important niveau de défournements (US046) est issu du grand foyer US041 du local L003. Il se pourrait que ce foyer (US041) soit aussi à l'origine des rejets de défournement (US055 et US057) utilisés en remblais dans le chemin creux US023. Un dépôt qui pourrait correspondre à des matières végétales (une paille) décomposées en place est également aménagé dans la moitié sud du local L003. La céramique découverte à la base de ce remblai permet de le dater au plus tôt de La Tène finale⁴.

Le niveau de défournement US047 est issu du foyer US042 dans le local L004. Un remblai de sol en terre battue (US050) est ensuite mis en place dans la pièce.

Ces niveaux d'occupation ou de circulation sont scellés par des dépôts d'abandon (US052, US054, US056, US058) constitués des derniers défournements des foyers lessivés à l'intérieur et parfois même sur l'extérieur du bâtiment (BAT01). Le niveau d'abandon du local L002 peut aussi être daté au plus tôt de l'époque tardo-républicaine grâce au mobilier⁵. Des blocs issus de la démolition des murs-solins (US062, US063, US064, US065, US066) sont également pris dans ce niveau d'abandon. Ces blocs pourraient être liés à une démolition volontaire des aménagements. Un effondrement naturel des structures basses expliquerait en effet difficilement la dispersion observée. Aucune trace d'incendie n'a pu être mise en évidence, et il semble probable que les élévations en matériaux périssables (bois) aient été récupérées.

² Poz-32756, HA09-PLV05, datation C14 calibrée **2085 ± 30 BP** (200BC-30BC à 95.4%).

Poz-38149, HA10-PLV17, datation C14 calibrée **2075 ± 35 BP** (191BC-1AD à 95.4%).

³ Détermination typologique des clous de chaussure HA09-001, HA09-002, HA10-006.

⁴ Détermination typologique du fragment de bord de pot HA14-014.

⁵ Détermination typologique du clou de chaussure HA14-016.

Le mur d'enceinte (US013) est fortement arasé dans l'emprise du sondage SD004. Il présente un dense amas de démolition (US067) à son aval.

Les vestiges d'un petit foyer (US060 et US061) ont été partiellement observés dans le profil ouest du sondage SD004. Ils sont positionnés directement sur la moraine et sous la démolition (US067) à l'aval du mur d'enceinte (US013).

Des niveaux postérieurs à l'occupation tardo-républicaine

Des sédiments humiques (US069) se déposent ensuite parmi la démolition du mur d'enceinte (US076).

Cette phase de sédimentation est suivie par des phénomènes de colluvionnement observés sur l'ensemble du sondage SD004 (US071, US072 et US080).

La formation de l'humus actuel (US089) suit cette dernière phase d'érosion. Dans l'emprise du sondage SD004, seule la présence d'un clou de chaussure moderne (HA14-012) dans l'humus (US089) est la trace de la présence ponctuelle de l'homme sur le site après les occupations antiques.

3.2 La zone intérieure nord-ouest (Zone I - SD002)

Le sondage SD002 avait été réalisé à l'aval du mur d'enceinte (US013) à quelques mètres de son extrémité nord-ouest. Il avait principalement consisté en la fouille de la démolition du mur (US068) sur une bande d'une largeur de 3 mètres. Les niveaux atteints sous la démolition, consistaient en un mélange hétérogène de dépôts naturels et d'occupations colluvionnées (US070). A la surface de ces dépôts, se trouvait du mobilier moderne lessivé à travers la structure en pierre sèche démolie.

3.3 La zone intérieure médiane (Zone III - SD003)

Le sondage SD003 de 2010 mesurait 2 mètres par 1 mètre. Il n'était pas destructif et a été arrêté à la surface des niveaux (US049 et US059) et des structures d'occupation (US037 et US090) du local L012. Le foyer US090 peut être défini avec précaution suite au prélèvement d'un bloc pour une étude micromorphologique (HA12-PLV082) dans le profil est du SD003.

Une occupation entre la Tène finale et l'époque claudienne

Ce qui semble être le mur-solin amont du local L012 est la structure anthropique la plus ancienne ayant été observée dans le sondage.

Un premier niveau d'occupation constitué de défournements (US049) du foyer (US090) semble ensuite être répandu dans l'ensemble du local L012. Ce niveau est daté par le radiocarbone entre 117 avant J.-C. et 54 après J.-C.⁶ et mesure plus de 0.1 mètre d'épaisseur dans le profil du prélèvement HA12-PL082.

Le dépôt de colluvions (US059) à l'intérieur du local L012 marque l'abandon de ce dernier.

Seul un niveau d'humus scelle les occupations anciennes dans ce secteur et aucun élément de datation postérieur à l'antiquité n'a pu être mis en évidence.

⁶ Poz-38151, HA10-PLV21, datation C14 calibrée **2030 ± 35 BP** (117BC-54AD à 90.0%).

3.4 La zone intérieure nord-est (Zone II - SD005 + SD008)

Le sondage SD005 a été réalisé sur la moitié ouest de la surface intérieure de l'abri de l'inscription L016. Le sondage SD008 consiste en la réouverture d'une saignée creusée par des prospecteurs (un grand éclat d'obus en fer a été retrouvé posé sur une pierre à proximité). Il se situe au pied d'un grand bloc entre l'abri de l'inscription L016 et le mur d'enceinte (US013).

Des niveaux antérieurs à l'installation

Le substrat est formé dans les deux sondages (SD005 et SD008) par une moraine fortement lessivée et très vacuolaire (US074 et US087).

Au-dessus, un mélange de moraine partiellement lessivée et colluvionnée (US075 et US088) forme la surface du sol avant l'occupation du site. Dans le sondage SD008, la surface de ce niveau est ponctuellement végétalisée et correspond à la formation d'un humus équivalent à US089. Aucun niveau d'occupation n'a pu être observé dans ce sondage.

Des niveaux d'occupation dans l'abri de l'inscription

L'abri de l'inscription (L016) est aménagé au moyen de murets en pierre sèche (US019) qui complètent l'ensemble formé par la dalle de couverture et le bloc de chant de la paroi est. Le niveau cendreux et charbonneux d'occupation (US076) recouvre directement le substrat naturel à l'intérieur de l'abri (L016). Ces dépôts, découverts à plusieurs centimètres de profondeur, pourraient correspondre à l'occupation antique du site et une datation C¹⁴ devra être réalisée prochainement pour le confirmer.

Des réoccupations ponctuelles de l'abri de l'inscription

Après le dépôt d'une première couche de colluvions (US077), une fosse (US078) est creusée directement au pied de l'inscription. Cette excavation perce le niveau d'occupation (US076) et le substrat (US074 et US075). Elle est remplie d'un tout-venant formé de ses déblais de creusement. Ce trou pourrait être associé à un pillage du pied de l'inscription postérieurement à l'abandon de la position fortifiée.

Un second dépôt de colluvions (US079) scelle cette perturbation (US078). La surface du sol à l'intérieur de l'abri L016 est ensuite réaménagée avec un remblai de nivellement, assainissement (US081) constitué de petits blocs et dalles formant une surface générale plane. Ce réaménagement pourrait correspondre à une réutilisation récente de l'abri par des bergers ou des chasseurs.

3.5 La zone extérieure, promontoire sud (Zone VII - SD006)

Le sondage SD006 a consisté en la documentation plus détaillée d'une excavation, lors des prospections sur le sommet du promontoire se trouvant au sud du site, dans le prolongement du mur annexe à l'enceinte US018.

Des niveaux antérieurs à l'occupation

Un paléosol en formation (US083) a été observé sur un niveau de colluvions très fines (US082). Ces dernières pourraient couvrir la moraine ou la roche-mère.

Des occupations sur le promontoire sud

Un niveau de piétinement (US084) se forme à la surface du paléosol (US083). Des niveaux de défournements (US085) recouvrent ensuite ce secteur du promontoire sud. Une datation par radiocarbone permettra de mieux situer chronologiquement ces niveaux.

Seul l'humus (US089) recouvre ces vestiges d'occupation qui pourraient être de l'époque tardo-républicaine, au vu du mobilier découvert à proximité.

3.6 La zone extérieure, vallon est (Zone IX - SD007)

Le sondage SD007 a consisté en la réexcavation d'une saignée réalisée par des prospecteurs sauvages dans le fond de cabane E015.

Un unique niveau de moraine partiellement délavée (US086) dont la surface est stabilisée par l'humus actuel (US089) a été observé dans ce sondage.

4. Découvertes archéologiques (Fig. 2)

Seules les nouveautés de la fouilles 2014 sont présentées dans ce chapitre qui n'a pas vocation d'être une synthèse sur l'ensemble des structures observées sur le site⁷.

4.1 La zone intérieure sud (Zone V - SD004 + SD009 + SD001, Fig. 3)

Ce secteur concerne principalement le bâtiment Bat01 et le tronçon de l'enceinte (US013) contre lequel il vient s'appuyer.

Les observations effectuées en surface, en 2010, permettaient de proposer des agencements contigus entre le local L001 et le mur d'enceinte (US013). Ces aménagements avaient été par précaution nommés anomalies A002, A003 et A004. La fouille partielle de ces structures permet de les renommer locaux après l'intervention HA14.

Le mur d'enceinte (US013) constitue la limite sud de la zone plane. Le bâtiment Bat01 vient s'appuyer contre la fortification. Il possède une forme en L avec une aile d'axe sud-est / nord-ouest formée des locaux L003 et L004 et une aile d'axe sud-ouest / nord-est formée des locaux L001 et L002 dans le prolongement de L003. Le local L003 forme l'angle ouest du bâtiment, entre les deux ailes. La quasi totalité des parois du bâtiment Bat01 est matérialisée par des murs-solins constitués de blocs et de dalles de gneiss et prasinite < 0.8 mètre pour une épaisseur moyenne de 0.75 mètre par une hauteur < 0.35 mètre. Aucune trace des élévations en matériaux périssables n'a pu être documentée et les vestiges de démolition présents ne permettent en aucun cas de restituer une élévation en pierre. Un chemin aménagé (US023) longe la paroi amont du bâtiment Bat01 et permet de contourner celui-ci.

4.1.1 Le mur d'enceinte (US013)

Dans ce secteur, le mur d'enceinte (US013) est très mal conservé et n'est plus présent que sous la forme d'un magma de blocs recouvert partiellement par l'humus (US089). Il est encore marqué dans le relief par un bourrelet et une rupture de pente. À l'exception de quelques parties de son parement amont, il était impossible à distinguer de sa démolition avant les fouilles de 2014.

⁷ Pour les structures mentionnées sur le plan général (Fig. 2) mais non détaillées dans le texte, se référer au rapport de fouille 2009-2010 : ANDENMATTEN 2011, pp. 20-57.

Dans le sondage SD004, le démontage de la démolition (US067) du mur d'enceinte (US013) a permis de mieux en préciser l'état de conservation et les dimensions. Le mur est bâti directement sur la roche-mère (US001) ou des niveaux altérés de la moraine (US006). Aucun travail de terrassement ne semble avoir été réalisé pour sa mise en place. Sa position à un point de rupture de pente naturel renforce son élévation de son côté extérieur. Il est construit en pierre sèche avec deux parements de blocs <0.8 mètre et un blocage interne de plus petit module. Il mesure près de 3.1 mètres de largeur pour une élévation du blocage intérieur conservée de 0.8 mètre. La base de son parement aval est très partiellement conservée sur deux à trois lits de pierre pour une hauteur d'environ 0.3 mètre. Son parement amont peut être distingué sur quatre à cinq lits de pierre mais avec un fort pendage vers l'aval (effet de déversement de l'ensemble de la structure vers l'aval).

La démolition de l'enceinte (US067) possède un pendage général en direction de l'aval. En plusieurs endroits, des ensembles bien lités de blocs laissent penser que des tronçons déversés du parement aval du mur (US013) ont pu se détacher en restant compacts et organisés. À l'emplacement du sondage SD004, l'amas de démolition mesure plus de 3 mètres de large pour une épaisseur de plus de 0.7 mètre. Les pierres de la démolition de l'enceinte permettraient ainsi aisément de restituer une élévation originale du mur de plus d'1.5 mètre. Avec 1.2 mètre de différence de niveau due à la rupture de pente naturelle du terrain, cela laisserait envisager un obstacle avec une élévation de plus de 2.5 mètres de hauteur.

La construction du mur d'enceinte (US013) est antérieure à l'aménagement du bâtiment Bat01 et peut donc au plus tard être datée de l'époque tardo-républicaine.

4.1.2 Le local 2 (L002)

Le local L002 est l'espace le moins clairement délimité du bâtiment Bat01. Il est situé entre les locaux L001 et L003. Sa partie amont est légèrement semi-enterrée avec un mur-solin construit contre terre très détérioré (US028). Sa partie aval est constituée d'un solin empierré aménagé à même le sol. Ses parois nord-est et sud-ouest sont supportées par les mêmes murs-solins que les parois contiguës des locaux L001 et L002. Il se pourrait même qu'une seule paroi sépare chacun de ces locaux. Une porte permettant la circulation entre les locaux L001 et L002 avait été repérée en 2010. Celle-ci ferait du local L002, l'antichambre du local L001 et les deux pièces auraient fonctionné ensemble.

Les dimensions intérieures du local peuvent être estimées à environ 3.5 mètres par 2 à 2.5 mètres. Le sol est constitué en premier lieu du substrat aménagé (US002, US003 et US006) et piétiné (US010) puis dans un second temps de défournements (US044, US045 et US052). L'intérieur est relativement bien nivelé.

Deux foyers en cuvettes de formes irrégulières (US039 et US040), de moins de 0.65 mètre de côté, ont été aménagés aux angles intérieurs sud-est et nord-ouest du local. Il n'est pas possible d'établir de chronologie entre ces deux structures.

Un clou de chaussure (HA14-016) découvert dans le local date le dernier niveau de défournement et d'abandon (US052) de la pièce au plus tôt de l'époque tardo-républicaine. Un petit clou rivet (HA14-025) découvert dans ce même niveau ressemble fortement au clou-rivet HA09-003 découvert dans le local L001. Le clou de chaussure tardo-républicain HA10-006 pourrait également se trouver dans ce local.

4.1.3 Le local 3 (L003)

Le local L003 forme l'angle ouest du bâtiment Bat01 entre les locaux L002 et L004. La partie fouillée du local mesure 3.25 mètres par 1.5 mètre et les dimensions totales restituées

pourraient atteindre 3.25 mètres par 2.6 mètres (selon les relevés de surface de 2010). Le sol est constitué du substrat aménagé (US002, US003 et US006) et de niveaux de piétinement (US011).

Les trois murs-solins documentés de la pièce sont construits en élévation (<0.35 mètre) et il est probable que le quatrième soit semblable.

Un foyer (US041) est aménagé dans l'angle nord-est du local avec la mise en place d'une dalle de sole en prasinite de 0.55 par 0.4 mètre de côté sur 0.06 mètre d'épaisseur. La dalle se trouve au centre d'une cuvette de 0.05 à 0.1 mètre de profondeur, ceinte d'une bordure empierrée qui délimite une surface totale de 1.1 par 1.5 mètre. Autour de la dalle de sole, une surface irrégulière de 0.9 m de côté est fortement rubéfiée.

Une rigole peu profonde (US033), aménagée dans le sol du local, sépare la pièce en deux. Elle pourrait avoir été l'emplacement d'une sablière basse pour supporter un élément de partition interne de l'espace et/ou de soutien à la toiture. Les niveaux documentés sont différents des deux côtés de cette excavation.

Dans la partie nord de la pièce, se trouvent le foyer (US041) et ses dépôts de défournement (US046 puis US054). Dans la moitié sud du local, un niveau organique est déposé (US053). Il pourrait correspondre aux vestiges d'une paille. Deux des trois objets du local ont été découverts à l'interface entre le sol (US011) et le dépôt (US053).

Si l'interprétation de paille se confirme, il sera impossible de dire si le rejet de ces objets est antérieur ou s'est fait au travers de US053 avant sa décomposition.

Un fragment de pot HA14-014 permet de dater l'occupation de ce local au plus tôt de La Tène finale⁸. Le fragment d'outil en fer (HA14-015) découvert dans la partie sud du local et le fragment de tige en fer de section ronde (HA14-067) découvert dans le foyer (US041) n'amènent pas d'informations d'ordre chronologique.

4.1.4 Le local 4 (L004)

Le local L004 a été observé plus partiellement que le local L003. Il est directement au sud-est du local L003 et leur mur-solin de séparation est unique. Sa partie fouillée mesure 2.1 mètres par 1.5 mètre tandis que ses dimensions intérieures restituées devaient être de 2.1 par 4.00 mètres. Le premier sol, à l'intérieur du local, était constitué du substrat remanié (US002, US003, US004 et US006), d'un affleurement de la roche-mère (US001) et de niveaux de piétinement (US012).

Le mur nord-est (US034) du local L004 présente un léger arrondi dû à son tassement. Le mur sud-est (US035) vient s'appuyer contre le parement intérieur du mur d'enceinte (US013).

À l'intérieur du local, un petit foyer en cuvette (US042) a été mis en évidence contre le mur-solin sud-est (US035). Il est excavé de 0.05 mètre et mesure 0.7 mètre de largeur par plus de 0.65 mètre de longueur. Un premier niveau d'utilisation et de défournement (US047) de ce foyer (US042) s'est répandu dans le local. Un remblai d'assainissement du sol (US050) a été mis en place sur ce premier niveau d'occupation puis, lors de la poursuite de l'utilisation du local jusqu'à son abandon, s'est déposée une fine couche cendreuse et charbonneuse en partie colluvionnée (US056).

⁸ Détermination typologique du fragment de bord de pot HA14-014.

Aucun objet n'a été trouvé dans ce dernier local. Le premier niveau d'utilisation du foyer (US047) a cependant livré un grand nombre de nodules de charbon de bois qui permettront la réalisation d'une datation C¹⁴.

4.1.5 Le chemin (US023)

Ce chemin a été observé dans l'angle nord-ouest du sondage SD004 et dans le dernier mètre du sondage SD009. Il est légèrement excavé et/ou terrassé, et présente différents niveaux de circulation. Il mesure entre 0.9 et 1.5 mètre de largeur et mène de l'à-pic à l'ouest du bâtiment Bat01 à la zone IV. Cet aménagement a pu être repéré ponctuellement sur plus 10 mètres.

A l'extrémité amont du sondage SD009, un unique niveau gris clair homogène a été observé (US048). Ce niveau (US048) se retrouve à la base du chemin (US023), à proximité du local L003. Il est, à cet emplacement, recouvert d'un fin liseré charbonneux de surface et de deux niveaux de remblais de circulation mêlés de rejets de défournements (US055 et US057). Lors de la fouille en plan, ces différents niveaux présentaient un aspect proche d'un bournier piétiné.

Trois clous de chaussure tardo-républicains (HA14-017, HA14-018, HA14-019) ont été découverts à la surface du second remblai de circulation (US057) et deux (HA14-026, HA14-027) à la surface du premier. Aucun clou n'a par contre été trouvé à la surface du niveau original de circulation (US048) qui n'a livré qu'une tige en fer (HA14-028) de section ronde.

4.2 L'abri de l'inscription (Zone II - SD005, L016, Fig. 2)

Dans l'angle nord-ouest de l'enceinte, un petit abri (L016) protège une inscription en caractères lépontiens. Cette inscription a été récemment étudiée par des collègues italiens et nous renvoyons les intéressés à leur publication⁹.

L'espace à l'intérieur de l'abri est en forme de "L" irrégulier. La chambre principale, d'axe est-ouest, mesure environ 1.2 mètre de longueur par 0.5 à 0.7 mètre de largeur et le corridor d'entrée, d'axe nord-sud, 0.55 mètre de largeur pour 0.35 mètre de longueur. La hauteur dans la chambre atteint 0.7 mètre, alors que la hauteur de l'entrée n'est que de 0.65 mètre.

Deux petits murs en pierre sèche (US019) ont été aménagés sur la partie nord de l'abri pour fermer ses parois et assurer la stabilité de sa toiture. Avec le probable ajustement de la dalle de couverture monolithique, ils semblent être les seuls aménagements de l'abri.

A l'intérieur de l'abri, la surface du substrat morainique (US075) semble avoir directement servi de niveau de sol. Un fin niveau cendreux et charbonneux (US049) recouvre ce terrain et correspond à la principale occupation de ce lieu. Ce niveau, qui n'a livré que peu de charbon et de rares ossements calcinés, pourrait être daté par radiocarbone. Aucun objet n'a été découvert dans le local et des traces de pillage (US078) postérieures à l'abandon du site ont été documentées au pied de l'inscription.

Ce petit abri semble avoir été réutilisé à une période indéfinie avec la mise en place d'un sol empierré (US081).

⁹ CASINI, FOSSATI & MOTTA 2013, pp. 157-165.

4.3 Documentation des trous de prospecteurs (Zone II & IX - SD007 et SD008, Fig. 2)

Des excavations sans autorisation avaient pu être observées en automne 2012, quelques semaines après la parution d'un article dans l'AAS 95. La corrélation entre ces événements ne peut être établie mais semble malheureusement probable!

Ces trous ont été réexcavés uniquement dans les limites de leur emprise. Ils présentaient des formes et des profondeurs hétérogènes. Leurs dimensions sont importantes et laisse supposer des prospecteurs très peu expérimentés.

La première saignée documentée, SD007, se situe dans la zone IX, à l'intérieur du fond de cabane extérieur E015. Le trou est irrégulier et mesure environ 0.85 mètre par 0.3 mètre pour 0.15 mètre de profondeur. La surface partiellement lessivée de la moraine (US086) et l'humus (US089) sont les seuls niveaux perturbés.

La seconde fosse (SD008) mesure 0.6 mètre par 0.4 mètre de côté pour une profondeur de 0.15 mètre. Elle est également de forme irrégulière. Cette excavation a percé la surface partiellement délavée de la moraine (US088) et s'est arrêtée sur le niveau de moraine très délavée (US087). Un grand fragment de corps d'obus a été retrouvé posé sur un bloc à proximité du trou.

Aucun sol piétiné ou niveau d'occupation n'a pu être observé dans l'un ou l'autre de ces sondages (SD007 et SD008). Il semble donc que les dégâts occasionnés par ces perturbations sauvages aient été faibles.

4.4 Prospections dans la zone extérieure, promontoire sud (Zone VII –UP001- SD006, Fig. 2 & 4)

En fin de campagne, des prospections au détecteur de métaux ont été menées sur le promontoire à l'extrémité sud du site. Le replat au sommet de la butte a été artificiellement divisé en quatre unités de prospection (UP001.1, .2, .3, .4), matérialisées sur le terrain grâce à un axe positionné au théodolite (deux piquets avec une ficelle). La pollution par des éclats d'obus s'est avérée très importante dès le premier passage et a nécessité l'utilisation d'une méthode de prospection systématique. Un fil a été tendu à 1 mètre de l'axe principal et des passages par bande le long du fil ont été réalisés. Un second fil a ensuite été tendu à 1 mètre du premier, puis les fils ont été déplacés régulièrement de mètre en mètre en direction de la bordure de la colline.

Le mobilier a été positionné en trois dimensions et la stratigraphie documentée succinctement. Aux emplacements des fragments d'obus, la stratigraphie a également été observée. Même si aucune anomalie n'était visible en surface, une importante zone d'occupation caractérisée par des dépôts de défournements de foyer et du charbon a pu être distinguée. Celle-ci doit correspondre à plusieurs structures de combustion de fonctions indéterminées.

Le mobilier découvert se répartit en trois groupes.

Le mobilier antique est principalement constitué d'un ensemble de treize clous de chaussure tardo-républicains (HA14-010, HA14-029, HA14-032, HA14-035, HA14-037, HA14-039, HA14-042, HA14-044, HA14-47, HA14-051, HA14-054, HA14-056 et HA14-061). Quelques autres objets dont un fragment de céramique (HA14-033), une pièce de monnaie romaine (HA14-034), une fibule (HA14-043) et des parties d'armes offensives (HA14-046 et HA14-049) et défensives (HA14-059) complètent ce corpus. Cet ensemble peut être associé aux niveaux charbonneux documentés et forme un assemblage cohérent pour une occupation tardo-républicaine.

Deux clous (HA14-052 et HA14-053), un crochet-piton (HA14-030), un talon à soie et (HA14-057) quatre fragments de tiges (HA14-11, HA14-031, HA14-038 et HA14-048), une douille en fer soudée à monter sur une hampe de bois (HA14-040) et un petit plomb coulé (HA14-060) sont de fonctions et datations indéterminées.

Le dernier groupe rassemble les objets des époques moderne et contemporaine. Une guimbarde en fer (HA14-036) est le seul objet de ce groupe qui ne soit pas associé aux vêtements (boutons : HA14-055 et HA14-062) ou aux chaussures (clous de chaussure : HA14-041, HA14-045, HA14-050 et HA14-058). Ce mobilier hétérogène correspond probablement au passage ponctuel de bergers, chasseurs ou montagnards.

5. Mobilier archéologique et éléments de datation

Le mobilier découvert sur le site en 2014 provient principalement du sondage SD004 (zone V) et des prospections au détecteur de métaux sur le promontoire au sud du site (zone VII). Les objets ont été prélevés individuellement tandis que les ossements et macrorestes ont été prélevés par décapage selon les UT. Parfois, les décapages ont été subdivisés en plusieurs étapes.

5.1 La céramique (Planche I)

17 tessons de céramique pour un nombre total de 3 vases ont été ramassés lors des fouilles 2014. Sur ces 17 tessons, 15 tessons sont jointifs (HA14-014) et ont été découverts dans l'angle sud-est du local L003. 1 tesson (HA14-022) a été découvert à la surface de la roche-mère, au pied du mur d'enceinte (US013), dans le sondage SD004. 1 tesson (HA14-033) a été trouvé lors des prospections au détecteur de métaux sur le promontoire au sud du site (zone VII)

7 micro-tessons < 10 mm (HA14-066 et HA14-069) ont été récupérés lors du tamisage des sédiments (US046) du foyer US041. Ils appartiennent tous à la même catégorie de céramique et présentent pour l'un ou l'autre d'entre eux une surface lissée. Ils ne sont cependant pas déterminables.

Les céramiques fines claires

Le tesson de panse (HA14-033) représente le seul vase de cette catégorie. Ce fragment de panse ne possède malheureusement pas de caractéristiques typologiques et ne permet pas de discours au delà de son aspect descriptif.

HA14-033 Pot ou Gobelet, vase tourné. Pâte, dure, beige orangée, surface extérieure lissée, surface intérieure pas conservée, dégraissant très fin (<0.1mm) micacé (important reflet scintillant), plus rarement (<0.2mm) brun rouge (chamoille?), blanc ou noir. Surface extérieure et tranche du tesson partiellement noircies (exposition au feu après fragmentation).

Les céramiques grossières et indigènes

Deux pots à cuire (HA14-014 et HA14-022) sont les représentants de ces catégories.

Le pot HA14-022 présente les caractéristiques de la céramique grossière (dite) indigène, avec une surface gris clair, une pâte d'aspect feuilleté avec des couleurs hétérogènes et un montage à la main marqué par des empreintes de doigts sur la surface extérieur de la panse. Il n'est pas décoré.

Le pot HA14-014 est en céramique grossière tournée et possède une surface relativement bien lissée recouverte sur l'extérieur de la panse d'un décor au peigne vertical et horizontal. Ce fragment présente d'importantes traces de surcuisson et/ou de cuisson mal maîtrisée et des couleurs très hétérogènes.

Ces deux pots à cuire présentent une couverture de suie sur leurs surfaces extérieures et des dépôts caramélisés (probables restes alimentaires) sur leurs surfaces intérieures. Des analyses permettront éventuellement d'en savoir plus sur les types d'aliments cuits dans ces récipients.

HA14-014 Pot à cuire, bord déversé, lèvre amincie, vase tourné. Pâte dure, couleur hétérogène avec aspect feuilleté ou « sandwich », effet de surcuisson, variant du gris clair à l'orange en passant par le gris-brun et le brun-beige, surface présentant les mêmes couleurs hétérogènes, surface extérieure de la panse décorée de rainures verticales au peigne, recouvertes de rainures horizontales formant une grille, dégraissant de sable grossier clair (<4mm) peu visible en surface, dégraissant très fin (<0.1mm) micacé (reflet scintillant), rare sable sombre (<2mm). Dépôt charbonneux mat très fragile sur la surface extérieure et dépôts noir brillant (caramélisés) à l'intérieur, tranches des tessons en partie noircies (exposition au feu après fragmentation).

HA14-022 Pot à cuire, bord déversé, lèvre amincie, vase monté à la main (impressions de doigts visibles). Pâte dure légèrement savonneuse en surface, d'aspect feuilleté, gris clair et brun-beige à l'intérieur, gris sombre et gris brun sur l'extérieur, petit bourrelet avec du dégraissant grossier (<7mm) sous le col, au départ de l'épaule, dégraissant de sable moyen clair (<2mm) avec quelques rares petits graviers (<7mm) bien localisés et de rares gros micas (<7mm). Dépôt charbonneux sur la surface extérieure et petit dépôt brun-noir à l'intérieur.

5.2 Le mobilier métallique

Pour chaque catégorie fonctionnelle, les objets sont abordés dans un ordre chronologique puis sont présentés les éléments ne permettant pas de datation (mobilier non typologique).

L'ensemble du métal représente un total de 51 restes. 33 peuvent être rattachés typologiquement ou stratigraphiquement à une fourchette chronologique entre La Tène finale et l'époque augustéenne précoce (période tardo-républicaine, 50-15 avant J.-C.). 9 sont d'époque moderne ou contemporaine, voire du XX^e siècle et 9 ne peuvent être datés.

La parure, le vêtement (Planche II)

La fibule en fer de schéma La Tène finale à arc rubané galbé (HA14-043)

Ce type de fibule est caractérisé par un ressort à 4 spires, par une corde interne et par un arc rubané très galbé plus fin que le ressort et s'affinant en direction du pied.

L'arc de la fibule HA14-043 est dépourvu de décor et son pied n'est malheureusement que très partiellement conservé. Un départ de pied ajouré pourrait se marquer mais est trop réduit pour toute affirmation.

Cette fibule appartient au Type 4 de Feugère 1981 mais sans pied, il est impossible de l'attribuer à un sous groupe.

Sans porte-ardillon, la datation de ce type de fibule est relativement mal aisée et se situe dans une fourchette entre le 1^{er} siècle avant J.-C. et le 1^{er} siècle après J.-C.

Dans une variante à porte-ardillon ajouré, cette fibule appartiendrait au sous-groupe 4c1 et pourrait être datée entre 80/60 et 20/10 avant J.-C.¹⁰. Cette hypothèse serait pleinement compatible avec les autres datations obtenues sur le site (typologie et radiocarbone).

Dans la variante moins probable, d'un porte-ardillon trapézoïdal plein, cette fibule devrait être repoussée dans le premier siècle après J.-C., au-delà de l'époque tibérienne¹¹.

¹⁰ FEUGERE 1985, p. 203.

¹¹ FEUGERE 1985, p. 203.

Le bouton à motif géométrique (HA14-055)

Ce bouton coulé et étamé, porte un décor de motifs géométriques constitué de 9 losanges qui forment une étoile. Il peut être daté entre le XVI^e siècle et le XVIII^e siècle.

Le bouton demi-boule (HA14-062)

Le bouton en forme de demi-boule est bi-matière. Ce bouton est probablement en argent et son attache est en fer. L'intérieur de ce bouton semble creuse et celui-ci peut être daté entre le XVIII^e siècle et la première moitié du XX^e siècle

La guerre (Planches III-V)

L'armement défensif et offensif, ainsi que les autres éléments rattachables à l'équipement militaire sont traités dans ce sous-chapitre.

La pointe de trait à soie de "type Numance" (HA14-049)

Ce petit fer mesure 159 mm de longueur et possède au maximum une section carrée de 9.5 mm de côté. Sa pointe est acérée. Elle correspond à un peu plus des 2/3 de sa longueur (110 mm) et possède une section carrée avec des angles chanfreinés. Son extrémité est cassée. Sa soie est plus courte (49 mm). Elle possède une section quadrangulaire avec des angles francs. Un léger ressaut marque la rupture entre la pointe et la soie, au niveau de l'équateur du trait. Ce ressaut a pu servir d'arrêtoir lors de l'enfoncement du fer dans une hampe.

Ce type de fer se retrouve sur plusieurs sites d'époque républicaine et tardo-républicaine. Des pointes semblables ont été retrouvées dans les fortifications romaines de Numance (153-133 avant J.-C.), dans une résidence aristocratique fortifiée à Montmartin (La Tène D1), sur les fortifications romaines d'Alésia (52 avant J.-C.)¹² et sur le site d'une probable escarmouche lors d'un stationnement romain au Crap-Ses-Gebiet/GR¹³ (50-15 avant J.-C.). Un objet proche, interprété comme outil, existe également au Musée de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard¹⁴.

Il semblerait donc que ces fers soient presque toujours associés à des contextes militaires et, qu'en suivant DEYBER, il faille les interpréter comme des pointes de « flèches ou javelots ? »¹⁵. Les datations de la production de ces pointes de projectiles entre le milieu du II^e siècle avant J.-C. et la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. correspondent à l'horizon d'occupation le plus important attesté sur le site du Mur (dit) d'Hannibal.

Le talon de lance (HA14-057)

La hauteur totale de cette douille n'est pas conservée. Elle mesurait plus de 65 mm de hauteur pour un diamètre de hampe à l'ouverture d'un peu plus de 20 mm. L'objet est cassé et présente un fragment qui ne peut être rattaché à la plus grande partie. Le talon a été retrouvé à la verticale avec sa pointe encore enfoncée dans le substrat. La cassure de l'objet pourrait être liée à l'arrachement du clou ou rivet de fixation resté sur la hampe.

Ses dimensions et sa forme conique en feraient un exemple commun de talon, dont on trouve de nombreux exemples en contextes laténiens et romains. Sa découverte, encore

¹² DEYBER 2008, p. 176.

¹³ RAGETH 2006, p. 120.

¹⁴ DESCHLER-ERB 2008, p. 275.

¹⁵ DEYBER 2008, p. 176.

fiché en terre, dans un contexte présentant de nombreux clous de chaussure et quelques autres éléments d'armement laisse interpréter cet objet comme une partie de lance.

L'écaille d'armure (HA14-059)

Cette petite tôle en alliage cuivreux mesure 24 mm de hauteur par 14 mm de largeur pour 0.7 à 1 mm d'épaisseur. Elle est de forme générale rectangulaire avec les angles inférieurs chanfreinés et un angle supérieur cassé anciennement. Tous ses angles sont légèrement arrondis. Deux trous circulaires et évasés sont percés dans la partie supérieure de la pièce. Ces perforations ont été réalisées à l'emporte-pièce, l'une depuis le recto et l'autre depuis le verso de l'objet. L'une des faces présente de nombreuses éraflures tandis que l'autre en semble vierge.

Avec sa forme et ses dimensions, cette petite tôle perforée possède plusieurs caractéristiques des écailles d'armure romaine. Le faible nombre de trous (2, plutôt que 4 ou 6 trous) et l'épaisseur de la tôle (env. 0.7-1mm plutôt que 0.25 mm) sortent de l'ordinaire. Les ensembles bien documentés sont cependant tous postérieurs au principat et aucune écaille d'armure n'a été documentée pour l'instant dans un contexte assuré tardo-républicain¹⁶.

Une tôle exactement semblable (même forme, 2 trous, environ 24 mm sur 14 mm par 0.7-1mm) a été recueillie en prospection dans le cadre d'un projet sur le Col des Etroits/VD¹⁷. Le site a été occupé par des militaires romains et est également datée de l'époque tardo-républicaine.

Si sans parallèle, il semblait très osé d'interpréter cette petite tôle comme une écaille d'armure romaine, avec une seconde occurrence dans un ensemble daté de la même période, cette interprétation semble s'imposer aujourd'hui. Ces deux artefacts seraient donc, parmi les premiers exemples d'écailles d'armure romaine dans des contextes archéologiquement datés de l'époque républicaine. La présence d'éraflures sur l'une des faces des écailles est également attestée sur les écailles d'armure plus récentes¹⁸. Ce type d'usure sur les écailles s'explique par la flexibilité de leur support (cuir ou textile).

La ressemblance très importante entre l'écaille du Col des Etroits et celle du Mur (dit) d'Hannibal pose des questions quant à un possible mode de production uniformisé.

Les clous de chaussure tardo-républicains (HA09-001, HA09-002, HA10-005, HA10-006, HA14-010, HA14-016, HA14-017, HA14-018, HA14-019, HA14-026, HA14-027, HA14-029, HA14-032, HA14-035, HA14-037, HA14-039, HA14-042, HA14-044, HA14-047, HA14-051, HA14-054, HA14-056, HA14-061)

Le corpus des clous de chaussure découverts sur le site du Mur (dit) d'Hannibal a été largement augmenté avec la campagne 2014. Le total de ce type de reste est passé de 4 à 23.

De par les marques de franchises (globules et croix) qu'ils portent et leur diamètre (entre 15mm et 19mm), ces clous peuvent être datés de l'époque tardo-républicaine (50-15 avant J.-C.). En effet, si des clous de dimensions semblables sont fréquents sur les sites de la guerre des Gaules, il apparaît quasi certain que des clous aussi grands n'apparaissent plus qu'à l'état résiduel dans les contextes postérieurs aux événements de 16-15 avant J.-C. (Conquête des Alpes)¹⁹. De même, les marques de franchise à croix disparaissent après ces

¹⁶ BISHOP & COULSTON 2006, p. 64.

¹⁷ DEMIERRE 2008, Pl V n°7.

¹⁸ DESCHLER-ERB 2008, p. 291.

¹⁹ DEMIERRE 2008, p. 21.

événements tandis que les globules perdurent en tout cas jusque dans les premières décennies du 1^{er} siècle après J.-C.

L'ensemble de ces clous a été dessiné et peut ainsi être inséré dans le tableau de POUX 2008 p. 380, modifié par DEMIERRE 2008 p. 21.

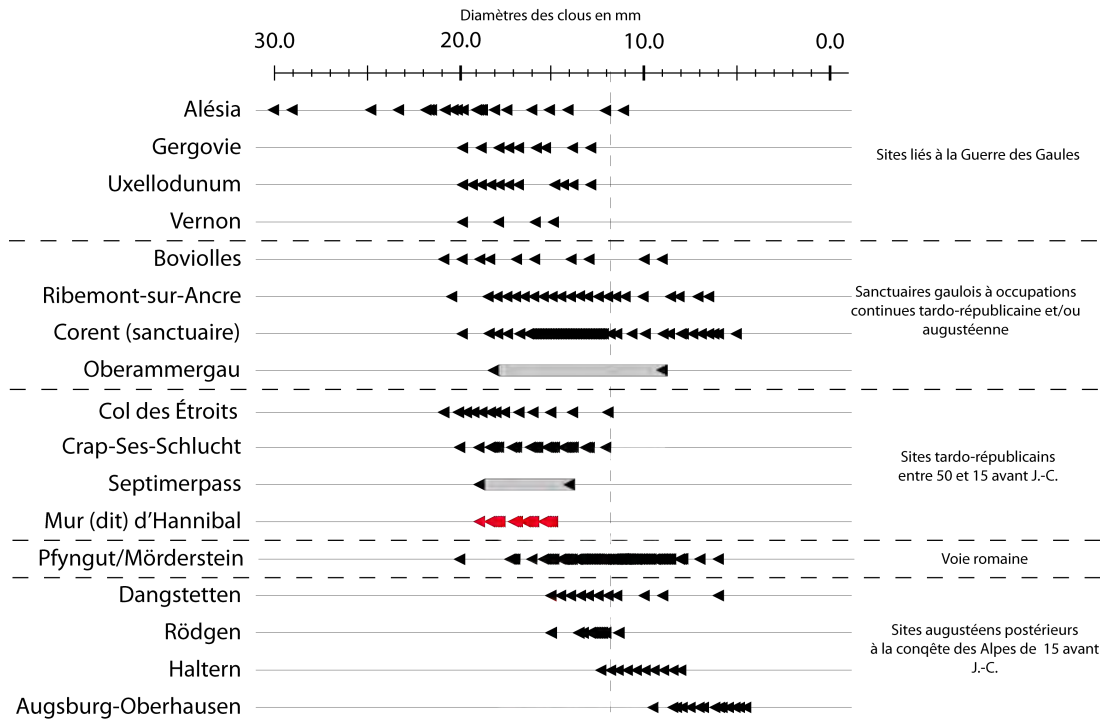


Figure 5, tableau de répartition par diamètre des clous de chaussure, d'une sélection de sites tarso-républicains et augustéens.

De par les contextes de l'époque tarso-républicaine, où se situent des clous de chaussure semblables à ceux du Mur (dit) d'Hannibal, il semble bien que ceux-ci puissent être versés au domaine de l'équipement militaire (légionnaire ou auxiliaire). La démocratisation de la chaussure cloutée et son utilisation par les civiles est un phénomène postérieur à la période d'occupation du site et se développe plus probablement durant le 1^{er} siècle après J.-C.

Type	Nombre	Alésia	N° de mob. (PL II)
A croix et 4 globules	4	D4-4	HA09-001, HA14-039, HA14-044, HA14-054
A croix terminée par des globules et 4 globules	1	Inédit / parallèle Col des Etroits ²⁰	HA14-051
A 5 globules	3	C5	HA14-016, HA14-029, HA14-056
A 6 globules	12	C6	HA09-002, HA10-005, HA10-006, HA14-010, HA14-018, HA14-019, HA14-026, HA14-032, HA14-035, HA14-037, HA14-042, HA14-061
A 7 globules	1	C7	HA14-027
A 8 globules	1	C8	HA14-017
Globules indét. (prob. C5)	1	/	HA14-047

Figure 6, tableau de répartition des clous de chaussures tarso-républicains du Mur (dit) d'Hannibal selon les marques de franchises.

En ce qui concerne les marques de franchises, à une exception près, la totalité des reliefs documentés sur les clous du Mur (dit) d'Hannibal, trouvent leur parallèle dans les ensembles d'Alésia. Le clou avec croix terminée par des globules et 4 globules n'existe pas dans les

²⁰ DEMIERRE 2008, p. 22 et PL VI n°19.

ensembles d'Alésia²¹ mais trouverait un parallèle imparfait dans le matériel du Col des Etroits²².

Les activités artisanales (Planche VI)

L'extrémité de pioche ou de dolabre ? (HA14-015)

Cette barre de fer de section rectangulaire présente une extrémité en biseau arrondi émoussée et en partie matée. Elle peut être interprétée comme une extrémité cassée de pioche ou de dolabre et correspond par ses caractéristiques à de nombreux outils ou fragments d'outils découverts sur des sites dès la république : Numance, Chaussée-Triancourt²³,... Un fragment semblable a aussi été mis au jour dans un contexte attribuable à l'époque tardo-républicaine sur le Col des Etroits/VD²⁴.

Le mobilier, l'immobilier et le non classifié (Planche VII)

Les clous-rivets à tête hémisphérique (HA09-003, HA14-025)

Ces deux clous rivets de petites dimensions (8 mm et 9 mm de diamètre) connaissent peu de parallèles. Ils existent dans des contextes laténiens anciens²⁵, en association avec des armes mais ont plus probablement servi de garnitures décoratives pour de l'équipement en cuir, en bois ou en métal.

Ces très petits objets qui devraient être courant dans les ensembles de cette période sont quasi absents des publications.

Il est impossible de les dater typologiquement mais leurs découvertes dans des contextes associés à des clous de chaussure et des datations C14 permettent de les dater de l'époque tardo-républicaine.

Le crochet-piton (HA14-030)

Ce crochet en fer forgé est cassé quelques millimètres avant le départ de sa fixation. Il s'agit probablement d'un crochet-piton, avec une pointe, qui devait être fichée dans un élément de bois.

Ce type de crochet existe dès La Tène et continue d'être utilisé au moins jusqu'au XX^e siècle.

La douille brasée (HA14-040)

Ce tube en fer de forme tronconique mesure 42 mm de hauteur pour un diamètre supérieur de 12.5 mm et un diamètre inférieur de 9 mm. Le diamètre de son ouverture pour la fixation d'une hampe est de 11 mm.

Bien qu'il ait été trouvé couché, à 0.1 m sous la surface actuelle de l'humus, dans un secteur qui a livré de nombreux clous de chaussure tardo-républicains, ce talon en forme de douille montre une particularité qui le rend difficile à dater.

Il présente une brasure avec en apport en alliage cuivreux sur la majeure partie de la jointure de sa tôle de constitution et à l'intérieur de son extrémité. Son bout n'est pas en pointe mais tronqué et semble maté. L'usure de cette partie de l'objet et la brasure en renfort parlent en faveur d'une utilisation soutenue de l'objet contre des surfaces dures.

²¹ BROUQUIER-REDDÉ & DEYBER 2001 pp. 303 & 304.

²² DEMIERRE 2008, p. 22.

²³ LUIK 2002, Abb. 92, 211, Taf. 18, 1-2. BRUNAU, FICHTL & MARCHAND 1990, Abb. 15, 25.

²⁴ DEMIERRE 2008, p. 25.

²⁵ LANDRY & BLAIZOT 2011, Fig. 11.

Sans des parallèles en contexte, la fonction de ce talon est impossible à déterminer (outil, partie d'arme, talon de bâton de marche,...) et sa datation à l'époque tardo-républicaine reste douteuse.

Le talon à soie (HA14-046)

Ce petit talon à soie avec une extrémité émoussée mesure 40 mm de longueur totale. Sa tête ne fait que 17 mm avec une section trapézoïdale, proche d'un carré, d'un peu plus de 6 mm de côté, des angles chanfreinés et une pointe très émoussée. La soie est de section carrée à angles francs. Elle mesure 23 mm de longueur pour 2.5 mm de côté.

L'extrémité émoussée de ce petit talon semble avoir subi une usure intense qui pourrait s'expliquer par un enfoncement en terre répété.

La fonction du montage mis en place sur la hampe de ce fragment d'objet ne peut cependant pas être déterminée sans la découverte d'un objet complet, même fragmenté. Il n'a également pas été possible d'identifier un parallèle pour un tel objet dans un contexte archéologiquement défini pour l'instant. Un objet pareil se trouve dans les collections romaines du Musée de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard²⁶.

Ce talon pourrait aussi bien avoir appartenu à une javeline ou un autre objet d'époque romaine, outil, talon de piquet de tente,...) que dater d'époques plus récentes. Sa découverte à proximité d'un ensemble d'objets datés de l'époque tardo-républicaine ne permet malheureusement aucune affirmation.

Les clous de charpente ou de menuiserie (HA14-052, HA14-053)

Un gros et un petit clou ont été découverts, à proximité l'un de l'autre, sur le promontoire à l'extrémité sud du site.

Le premier (HA14-052) possède une tête pseudo circulaire de 10 mm de diamètre pour 1 mm d'épaisseur et une tige désaxée de section quadrangulaire de 3 mm de côté et de 33 mm de longueur. La tige s'affine en direction de son extrémité.

Le second (HA14-053) a une grande tête circulaire de 20 mm de diamètre par 2.5 mm d'épaisseur. Sa tige est également désaxée. Cette dernière est de section pentagonale irrégulière pour une largeur maximale de 4 mm. Elle est courbée à 90° environ 6 mm sous la tête du clou et cassée à 13 mm. La tête de ce clou présente également un pan cassé dû à une frappe lors de son utilisation.

Ces clous sont communs aussi bien pour l'âge du Fer que pour l'époque moderne. Ils peuvent être utilisés dans la construction, dans la confection de mobilier ou dans la sellerie.

Le transport (Planche XIII)

Les clous de chaussure de l'époque moderne au XX^e siècle (HA14-011, HA14-041, HA14-045, HA14-050, HA14-058)

Ces cinq clous présentent tous des caractéristiques typologiques qui permettent de les dater entre le XVIII^e et le XX^e siècle. Parmi ces clous, deux possèdent des têtes plates martelées et sont antérieurs au XX^e siècle tandis que les clous à tête carrée à quatre pans levés ou non et l'unique exemplaire à tête à six pans ont très probablement été utilisés entre la fin du XIX^e et les trois premiers quarts du XX^e siècle.

²⁶ DESCHLER-ERB 2008, p. 275.

Les monnaies (Planche IX)

L'as républicain (HA14-034)

La monnaie en bronze (HA14-034) est un as de la république romaine qui pèse 16.98 g. Le recto est très usé et présente une surface illisible recouverte de petites perforations. Le verso est également très usé mais laisse apparaître une proue de galère avec le rostre à droite et un ancre dans le champ droit. La frappe est imparfaite avec un léger décalage.

Avec ce poids, une usure importante et uniquement un verso très partiellement reconnaissable, il est malheureusement difficile de donner une date d'émission plus précise qu'entre le dernier quart du III^e siècle et 27 avant J.-C. pour cette monnaie. Ce type de monnaie continue à circuler au delà du I^{er} siècle après J.-C. et n'est donc utilisable qu'en TPQ imprécis dans notre cas.

La musique et les loisirs (Planche X)

La table de jeu (HA10-007)

Ce damier de 11 cases par 10 rainuré sur une dalle de gneiss a été retrouvé à la surface du niveau US051 dans le local L001 et correspond très certainement à une table de jeu pour la pratique du *ludus latruncularum*²⁷.

La guimbarde (HA14-036)

Ce petit instrument de musique en fer a probablement été abandonné après la cassure de sa lame vibrante. Il a été forgé à la main, possède une embouchure courte et un arc très prononcé.

En se basant sur la typologie mise en place par Kolltviert²⁸, les guimbardes les plus anciennes possèderaient une forme d'épingle à cheveux et évolueraient dans le temps vers un arc plus prononcé et une embouchure plus courte.

L'instrument découvert peut être assimilé à une variante du type de Hallwil daté entre la fin du XV^e et la fin XVIII^e siècle.

Les indéterminés (Planche XI)

Les tiges (HA14-011, HA14-028, HA14-031, HA14-038, HA14-048, HA14-067)

Les petites tiges en fer HA14-011, HA14-031 et HA14-038 ne présentent pas de particularité, sont de fonctions indéterminées et ne peuvent être datées.

La tige en fer de section ronde à extrémité aplatie (HA14-028) et la tige en fer de section ronde avec une pointe repliée à 90° (HA14-067) peuvent être datées au plus tard de l'époque tardo-républicaine par leurs insertions stratigraphiques. Leurs fonctions restent, par contre, inconnues.

La tige en fer travaillée (HA14-048) est légèrement arquée. Elle présente deux extrémités de section quadrangulaire et une partie médiane avec un bord inférieur à deux pans rentrants. Trois petites rainures ont été forgées à la limite entre sa partie médiane et l'une des

²⁷ ANDENMATTEN & PACCOLAT 2012, pp. 87-88.

²⁸ WRIGHT.

extrémités. Cette tige doit correspondre à un petit manche d'ustensile, mais ayant été trouvée en prospection, elle ne peut être datée.

L'objet en plomb (HA14-060)

Ce petit jeton en plomb coulé ne présente ni surface altérée par un impact ni marque particulière. Il ne peut en aucun cas correspondre à une balle moderne déformée ou une balle de fronde et doit être considéré comme un objet à part entière. Sa forme ne permet cependant pas d'en déterminer la fonction ni de le dater.

5.3 Les ossements

Les quelques grammes de restes de faune prélevés à la fouille (HA14-013, HA14-020, HA14-021, HA14-023, HA14-024) et récoltés lors du tamisage n'ont pas pu être étudiés dans le cadre de ce rapport. Ils décuplent le total de restes fauniques récoltés sur le site et permettront des observations sur la consommation de viande dans et entre les différents locaux fouillés.

Les restes osseux récupérés en 2010 (HA10-078, HA10-079) seront réexaminés dans le cadre d'une étude détaillée présentée ultérieurement.

5.4 Les prélèvements de macrorestes et de charbons de bois

Les 250 kg de sédiments prélevés lors des campagnes HA09 HA10 et HA14 ont été tamisés en totalité avec des mailles de 4 mm, 1 mm et 0.5 mm. Pour HA14, la maille 2 mm a été ajoutée dans tous les cas et une maille de 0.25 mm a été utilisée ponctuellement.

Les restes de tamis de HA09 et HA10 avaient fait l'objet d'un diagnostic par pointage dans le cadre du mémoire réalisé en 2011 mais devront être réévalués avec l'ensemble des sédiments prélevés.

Ces échantillons correspondent à 5 foyers répartis dans 4 locaux différents. Ils permettront de mettre en évidence les consommations de céréales et légumineuses sur le site et les différences entre locaux. Ceci permettra également la constitution d'un premier ensemble de référence pour la haute montagne à l'époque tardo-républicaine dans les Alpes.

5.5 Datations et chronologie

Les datations par le radiocarbone sont au nombre de 3 sur le site. Elles ont toutes été réalisées en 2009-2010 sur des charbons de bois issus des Locaux 001 (pour 2 dates²⁹) et 012 (pour 1 date³⁰). Ces dates sont toutes comprises dans une fourchette entre le II^e siècle avant J.-C. et le milieu du I^{er} siècle après J.-C. Plusieurs datations complémentaires pourront être réalisées à partir des prélèvements issus des fouilles 2014.

En complément de ces datations absolues, plusieurs éléments typologiques permettent de préciser les principales occupations du lieu.

La céramique recueillie ne permet malheureusement pas de datation plus précise que le C¹⁴. Le fragment de panse de céramique claire fine (HA14-033) n'est pas typologique. Le bord de pot en céramique indigène (HA14-022) peut être daté, de manière large, entre le II^e siècle

²⁹ Poz-32756, HA09-PLV05, datation C14 calibrée **2085 ± 30 BP** (200BC-30BC à 95.4%).

Poz-38149, HA10-PLV17, datation C14 calibrée **2075 ± 35 BP** (191BC-1AD à 95.4%).

³⁰ Poz-38151, HA10-PLV21, datation C14 calibrée **2030 ± 35 BP** (117BC-54AD à 90.0%).

avant J.-C. et le milieu du I^{er} siècle après J.-C. ³¹. Les pots rainurés en céramique grossière tournée, du type du fragment de bord HA14-014, apparaissent à l'horizon D du site de Massongex (40 avant J.-C. – 15 avant J.-C.) et perdurent durant le I^{er} siècle après J.-C. ³². Ce type de pot à cuire existe cependant déjà entre la fin de La Tène moyenne et le début de La Tène finale dans des contextes plus éloignés, comme à Yverdon, Les Philosophes (Horizon A-B, 200-80 avant J.-C.)³³

Pour les 51 restes métalliques découverts, seuls les 28 clous de chaussure, la fibule, la monnaie, les 2 boutons et la guimbarde peuvent véritablement être considérés comme des éléments datant.

L'unique monnaie (HA14-034) mise au jour présente une usure très prononcée. Elle ne permet pas de datation précise. Sa frappe peut être située dans une fourchette chronologique entre le dernier quart du III^e siècle avant J.-C. et le dernier quart du I^{er} siècle avant J.-C. Selon l'hypothèse la plus probable, la fibule de schéma La Tène finale (HA14-043) serait datée entre 80/60 et 20/10 avant J.-C. Les 23 clous de chaussure romains peuvent être situés à la période tardo-républicaine, entre 50 et 15 avant J.-C. (après la Guerre des Gaules mais avant les camps augustéens sur le Rhin).

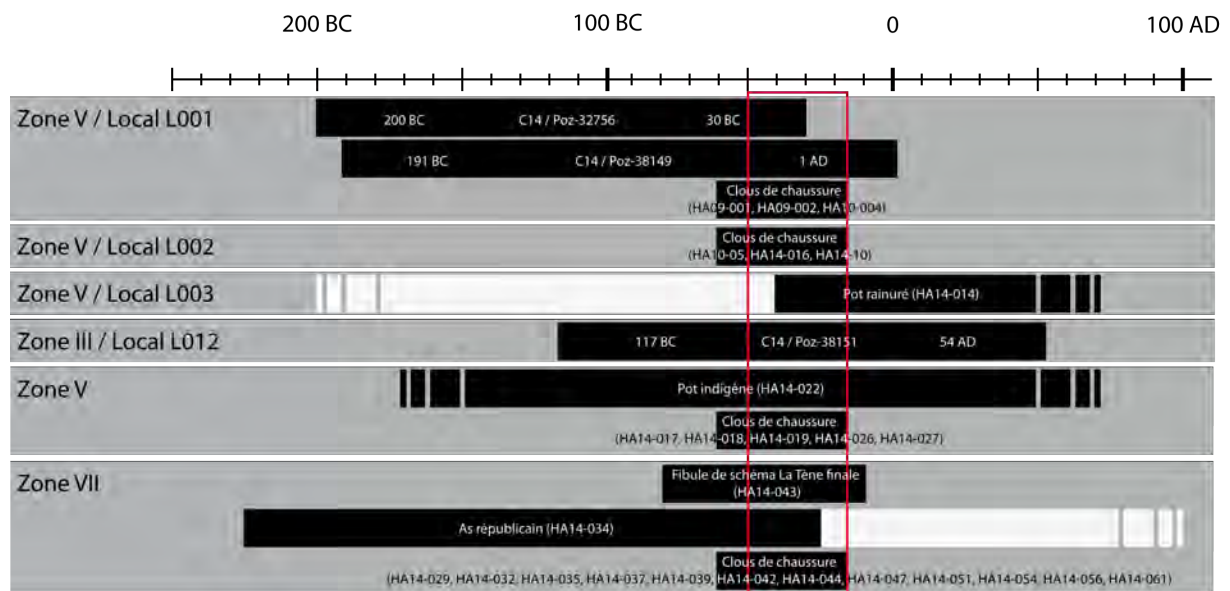


Figure 7, Tableau récapitulatif des éléments chronotypologiques pour l'occupation principale du Mur (dit) d'Hannibal.

L'ensemble des datations du mobilier associé à l'occupation principale du site du Mur (dit) d'Hannibal semble ainsi se concentrer durant la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. L'inscription de l'abri (Local L016) s'insérerait également sans obstacle dans cette période et les données historiques que nous possédons n'infirmes pas une hypothèse dans ce sens.

La guimbarde, les 5 clous de chaussure modernes et les deux boutons peuvent être datés entre le XVI^e siècle et le troisième tiers du XX^e. Ces éléments ne sont cependant pas liés à des niveaux ou structures d'occupation et ont été retrouvés dans l'humus actuel. Ces objets pourraient être datés plus précisément par des recherches approfondies de parallèles.

³¹ HALDIMANN & al. 1991, p. 147.

³² HALDIMANN & al. 1991, p. 146.

³³ BRUNETTI & al. 2007, p.

6. Bilan

La campagne HA14 sur le Mur (dit) d'Hannibal a fortement augmenté le corpus de structures documentées et de matériel récolté sur le site. La stratégie adoptée donne des résultats très positifs et encourageants pour la poursuite du projet.

L'occupation principale est marquée par la mise en place d'une enceinte et d'un habitat constitué de petits bâtiments contigus. Aucun aménagement antérieur n'a pu être mis en évidence. Les nouvelles datations semblent confirmer une fourchette durant les deux derniers tiers du I^{er} siècle avant J.-C. pour l'occupation la plus importante.

Le mobilier récolté et les observations stratigraphiques effectuées en prospection ont permis la mise en évidence d'un nouveau secteur occupé pendant la même période à l'extérieur du mur d'enceinte principal. Celui-ci se situe sur un promontoire à l'extrémité sud du site. Le type d'occupation dans ce lieu n'a pas pu être défini et cet endroit constituera un très intéressant objectif pour une exploration lors d'une campagne future. Des données issues d'occupations à l'intérieur de l'enceinte et à son extérieur pourront ainsi être comparées.

De nombreuses questions clé pour comprendre le Mur (dit) d'Hannibal restent ouvertes. L'origine des personnes qui ont aménagé et occupé la position n'est ainsi toujours pas résolue. Une occupation par des militaires romains semble plus que vérifiée avec la présence d'un matériel véritablement romain. La présence d'indigènes avant les Romains ne peut, par contre, être infirmée ou affirmée. Le mobilier de tradition indigène retrouvé pourrait très bien avoir fait partie du matériel transporté par des militaires romains de cette période. Durant les époques de troubles les armées qui ne connaissent pas le concept d'uniforme présentent un équipement hétéroclite, parfois constitué d'armes et autres objets de l'adversaire.

Le mode d'occupation n'est également pas résolu. La position semble pouvoir être qualifiée de point défensif, de refuge et de poste de contrôle. Les raisons ayant amené à l'aménagement des lieux et la forme qu'a pris l'occupation dans le temps restent cependant indéfinis. Le site a-t-il été occupé très ponctuellement lors d'événements qui se sont déroulés en une saison ? Une occupation répétée sur plusieurs saisons pourrait-elle sembler plus plausible ? Le dispositif a-t-il été réalisé bien avant son utilisation, est-il resté un certain temps en réserve et n'a-t-il servi que plus tard à une occasion particulière ?

Pour l'instant, il semble que les deux hypothèses de travail principales doivent rester ouvertes : position indigène réoccupée par des militaires romains, position de soldats romains emmenant avec eux du matériel indigène et ayant utilisé un mode de construction local / opportuniste (matériel à disposition).

A la vue des multiples petits niveaux d'occupation successifs mis en évidence et de la complexité de l'installation pour une voie de rocade à distance de l'axe de passage principal, la variante indigène semble aujourd'hui toujours la plus probable même si elle manque d'arguments matériels.

L'investissement semble en effet très important (presque trop important) pour une position de campagne (comparaison avec le Septimer Pass³⁴) et l'ensemble pourrait plutôt être qualifié de position défensive préparée. À un moment de son utilisation, cette position semble avoir été trop petite pour ses occupants et une série d'aménagements *extra muros* est réalisée.

Après cette occupation dense mais de courte durée, les seules réoccupations des lieux, sont ponctuelles et correspondent probablement aux passages de chasseurs et/ou de bergers. Ces présences sont matérialisées par du mobilier présent dans l'humus actuel.

³⁴ ZANIER 2010 p. 83.

L'intervention 2014 a donc principalement permis d'asseoir les datations de l'occupation du site et de mieux cerner l'organisation d'un de ses noyaux d'habitat *intra muros*. Cette campagne a également permis d'ouvrir de nouvelles perspectives et problématiques. La comparaison entre les structures et occupants *intra* et *extra muros* en est un exemple.

Si des marqueurs plus précis du point de vue ethnique nous manquent, il faut constater que la mise en évidence d'une occupation indigène antérieure sur des positions utilisées par des militaires romains reste bien souvent un sujet en suspens³⁵!

7. Bibliographie

ANDENMATTEN 2011.

Andenmatten (R.), *Le Mur (dit) d'Hannibal : Un site de haute montagne hors normes*, Mémoire en vue de l'obtention du Master en Archéologie provinciale romaine présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, 2011, 201p.

ANDENMATTEN & PACCOLAT 2012.

ANDENMATTEN, R. & PACCOLAT, O., Le mur (dit) d'Hannibal: un site de haute montagne de la fin de l'Âge du Fer, *Annuaire d'Archéologie Suisse* 95, 2012, pp. 77-95.

BISHOP & COULSTON 2006.

BISHOP M. C. et COULSTON J. C. N., *Roman Military Equipment*, Oxford, 2006, 321p.

BROUQUIER-REDDÉ & DEYBER 2001.

BROUQUIER-REDDE, V. & DEYBER, A., Fourniment, harnachement, quincaillerie, objets divers, in REDDE, M. & VON SCHNURBEIN, S. (dir.), *Alésia, fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois, volume 2 : le matériel*, Paris, 2001, pp. 293-333.

BRUNETTI & al. 2007.

BRUNETTI, C. & al., *Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du fer*, (Cahiers d'archéologie romande 107), Lausanne, 2007, 638p.

BRUNAU, FICHTL & MARCHAND. 1990.

BRUNAU J.-L., FICHTL S., MARCHAND C., Die Ausgrabungen am Haupttor des "Camp César" bei La Chaussée-Tirancourt (Dept. Somme, Frankreich), *Saalburg-Jahrbuch* 45, 1990, p. 5-23.

CASINI, FOSSATI & MOTTA 2013.

CASINI, S., FOSSATI, A., MOTTA, F. (2013) L'iscrizione in alfabeto di Lugano al Mur d'Hannibal (Liddes, Valais). *Notizie Archeologiche Bergomensi* 21, 157-165.

DEMIERRE 2008.

DEMIERRE, M., *Col des Etroits, Analyse du mobilier de prospection, Rapport à l'Archéologie cantonale vaudoise*, Lausanne, 2008, 56p. (rapport non publié).

DESCHLER-ERB 2008.

DESCHLER-ERB, E., *Instrumentum et militaria* du Grand Saint-Bernard, in APPOLONIA, L. (dir.) & al., *Alpis Poenina / Grand-Saint-Bernard. Une voie à travers l'Europe*, Aoste, 2008, pp. 257-309.

³⁵ DEMIERRE 2008, p. 36.

DEYBER 2008.

DEYBER, A., Des pointes de traits en fer de « type Numance » (Espagne, province de Soria) à Alésia (Côte-d'Or) et Montmartin (Oise), in POUX, M. (dir.) & al., *Sur les traces de César, Militaria tardo-républicains en contexte gaulois, Actes de la table ronde du 17 octobre 2002 à Glux-en-Glenne*, Glux-en-Glenne, 2008, pp. 173-179.

FEUGERE 1985.

Feugère M., *Les fibules en Gaule méridionale de la Conquête au 5e s. apr. J.-C.*, 12e suppl. à la Revue Archéologique de Narbonnaise, Paris, 1985, 509p.

HALDIMANN & al. 1991.

HALDIMANN, M.-A. & al., Aux origines de Massongex VS, Tarnaiaae, de La Tène finale à l'époque augustéenne, *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie* 74, 1991, pp. 129-182.

WRIGHT.

WRIGHT, M., The Search for the Origins of the Jew's Harp,
<http://www.silkroadfoundation.org/newsletter/vol2num2/Harp.htm>, Oxford.

LANDRY & BLAIZOT 2011.

LANDRY, CH. & BLAIZOT, F., Une sépulture de guerrier celte à Chens-sur-Léman (Haute-Savoie), *Revue archéologique de l'Est* 60, 2011, pp. 147-171.

LUIK 2002.

LUIK, M., *Die Funde aus den römischen Lagern um Numantia im Römisch-Germanischen Zentralmuseum*, Mainz, 2002, 405p.

RAGETH 2006.

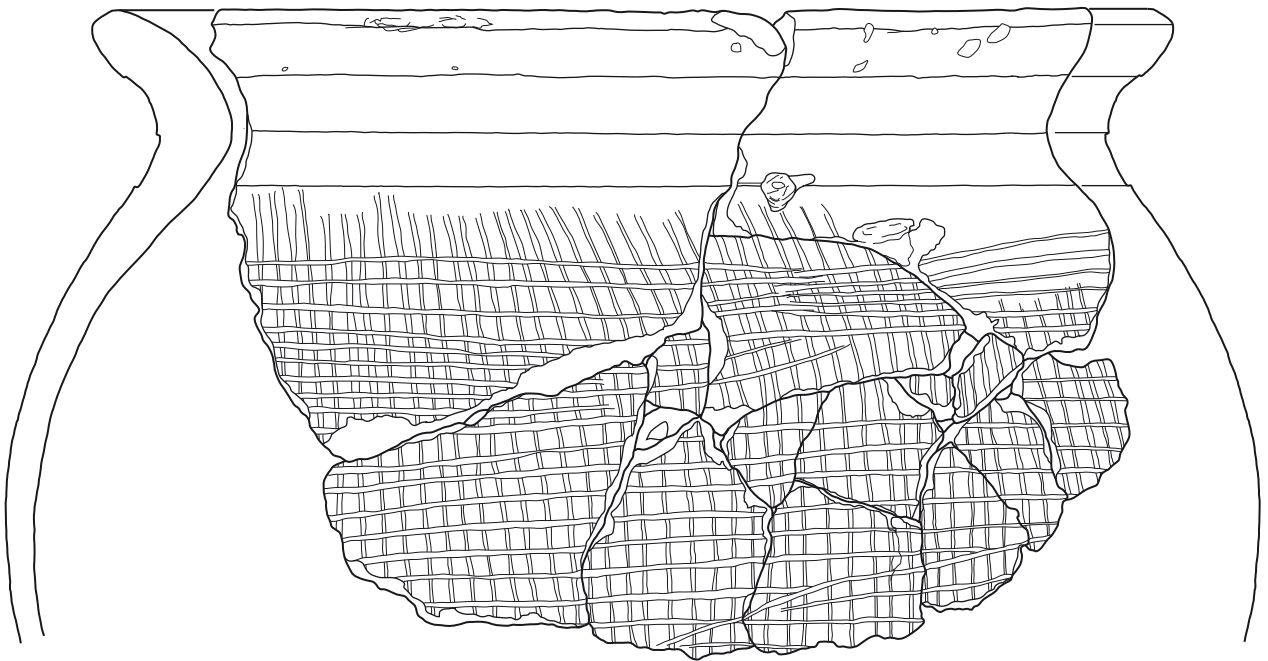
RAGETH, J., Zeugnisse des Alpenfeldzuges des Kaiser Augustus von 15 v. Chr. Aus des bündnerischen Oberhalbstein, *Helvetia Archaeologica* 148, (37) 2006, pp. 118-134.

ZANIER 2010.

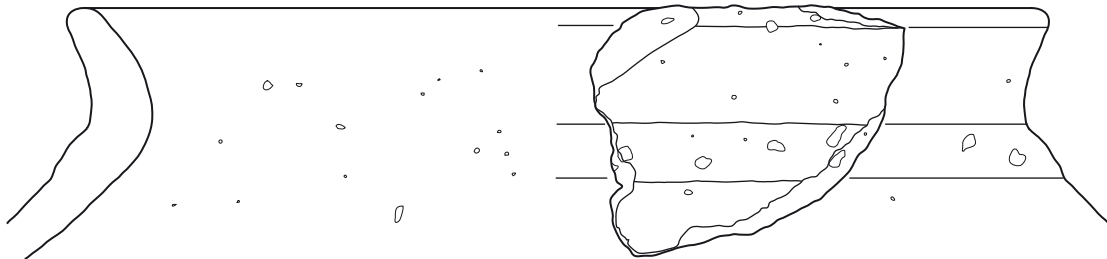
ZANIER, W., Der römische Alpenfeldzug unter Tiberius und Drusus im Jahr 15 v. Chr., Übersicht zu den historischen und archäologischen Quellen, in ASSKAMP, R. & ESCH, T., *Imperium - Varus und seine Zeit, Beiträge zum internationalen Kolloquium des LWL-Römermuseums am 28. und 29. April 2008 in Münster*, Münster, 2010, p. 73-96.

Planche I

HA14-014



HA14-022



HA14-033

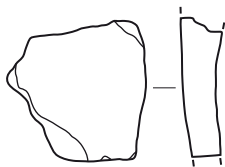
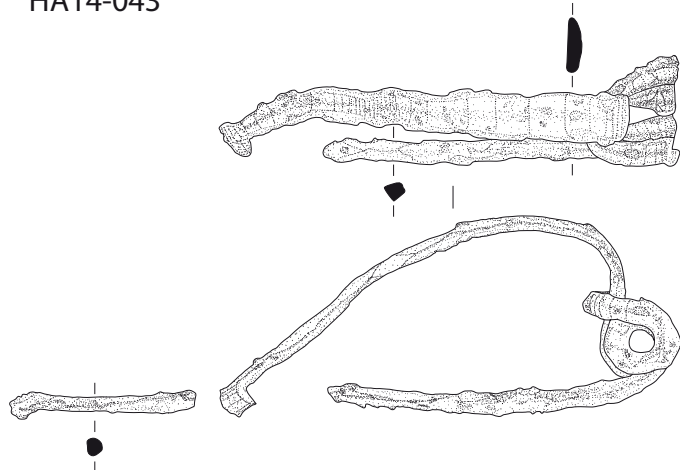


Planche I : Céramique / Ech. 1:1

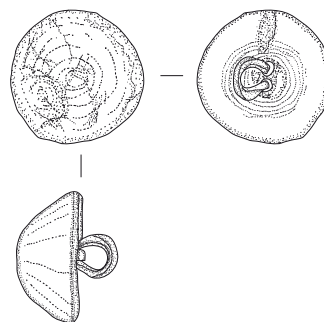
HA14-014 : Pot à cuire (grossière), HA14-022 : Pot à cuire (indigène), HA14-033 : Pot ou gobelet (fine claire).

Planche II

HA14-043



HA14-062



HA14-055

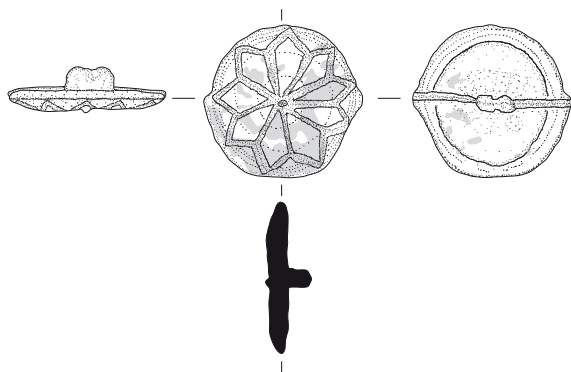
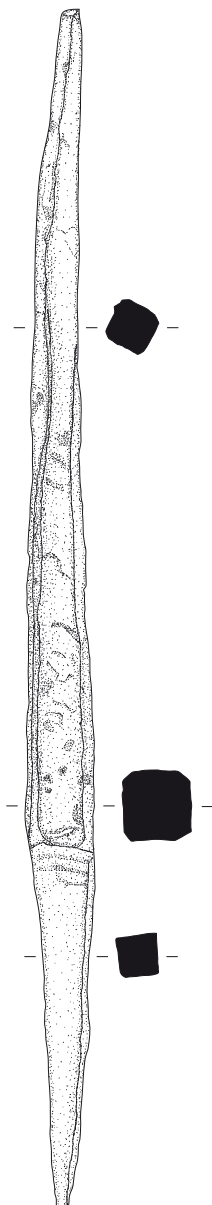


Planche II : Parure et vêtement / Ech. 1:1

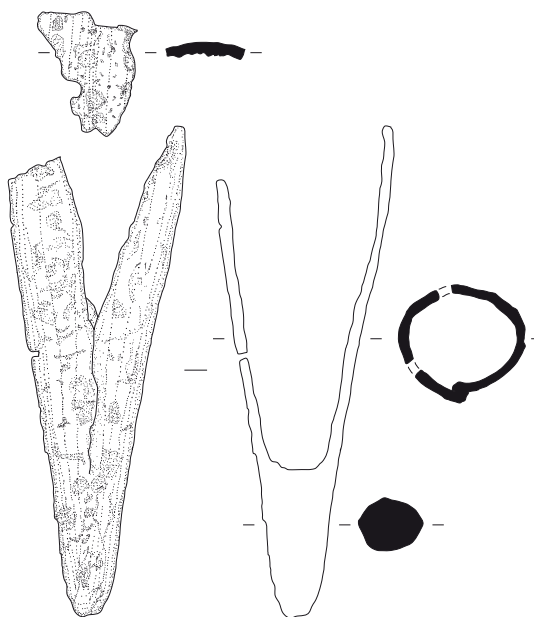
HA14-043 : Fibule de schéma La Tène finale à arc rubané galbé (fer), HA14-055 : Bouton à motif géométrique (plomb-étain), HA14-062 : Bouton demi-boule (argent et fer).

Planche III

HA14-049



HA14-057



HA14-059

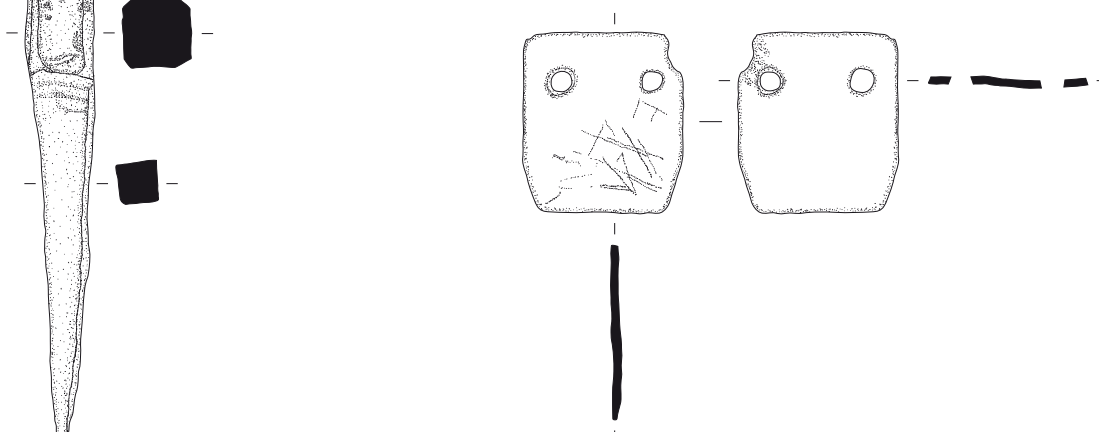
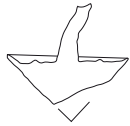
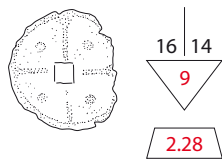


Planche III : Guerre, armement offensif et défensif / Ech. 1:1

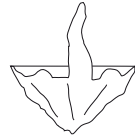
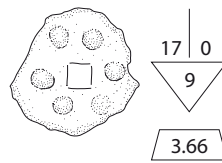
HA14-049 : Pointe de trait à soie de "type Numance" (fer), HA14-057 : Talon de lance (fer),
HA14-059 : Ecaille d'armure (alliage cuivreux).

Planche IV

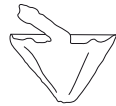
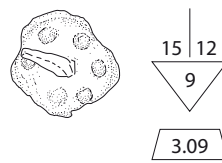
HA09-001



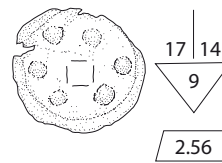
HA09-002



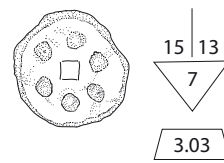
HA10-005



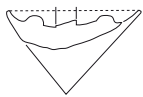
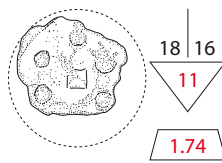
HA10-006



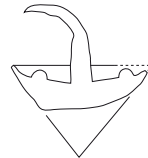
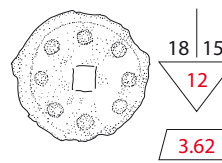
HA14-010



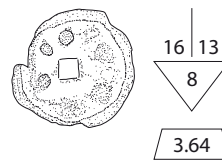
HA14-016



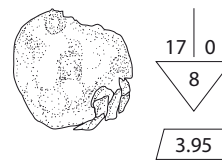
HA14-017



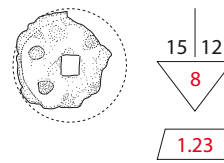
HA14-018



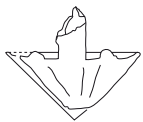
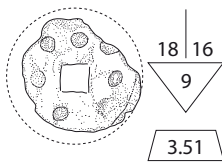
HA14-019



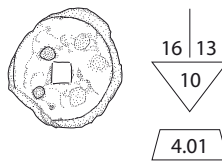
HA14-026



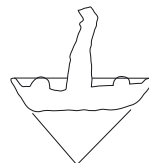
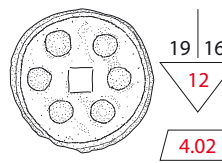
HA14-027



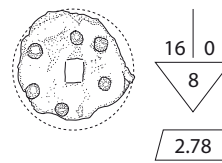
HA14-029



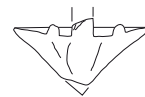
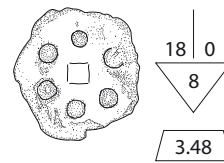
HA14-032



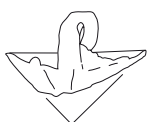
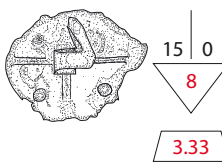
HA14-035



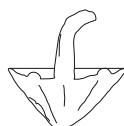
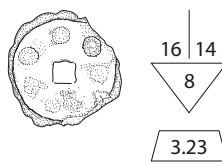
HA14-037



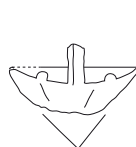
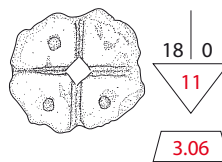
HA14-039



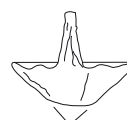
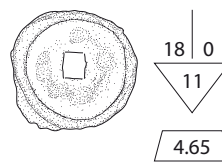
HA14-042



HA14-044



HA14-047



HA14-051

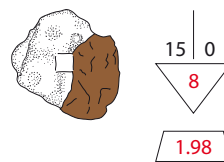


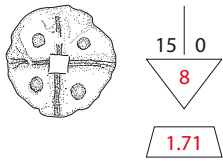
Planche IV : Guerre, clous de chaussure militaires / Ech. 1:1

HA09-001, HA09-002, HA10-005, HA10-006, HA14-010, HA14-016, HA14-017, HA14-018, HA14-019, HA14-026, HA14-027, HA14-029, HA14-032, HA14-035, HA14-037, HA14-039,

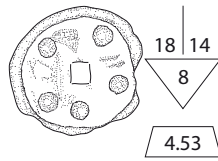
HA14-042, HA14-044, HA14-047 : Clous de chaussure (fer), HA14-051 : Clou de chaussure (fer et cuir).

Planche V

HA14-054



HA14-056



HA14-061

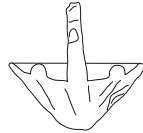
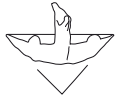
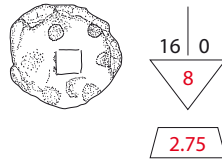


Planche V : Guerre, clous de chaussure militaires / Ech. 1:1
HA14-054, HA14-056, HA14-061 : Clous de chaussure (fer).

Planche VI

HA14-015

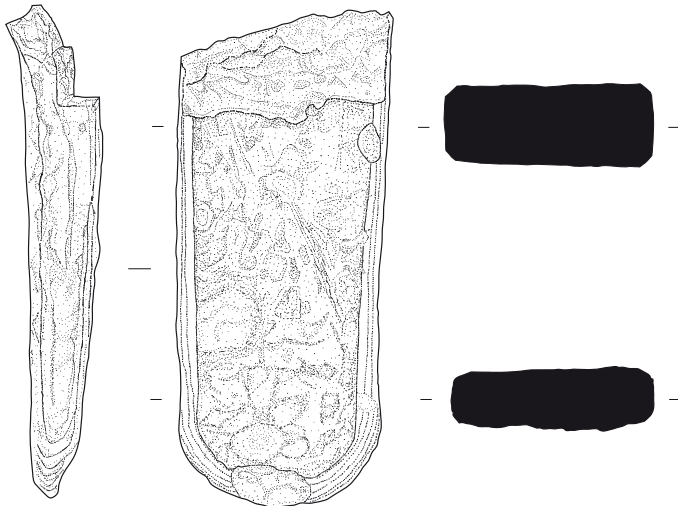


Planche VI : Activités artisanales / Ech. 1:1
HA14-015 : Extrémité de pioche ou de dolabre ? (fer).

Planche VII

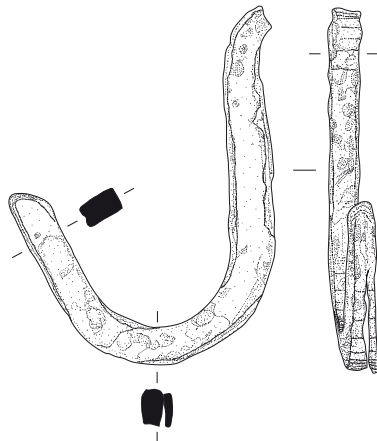
HA09-003



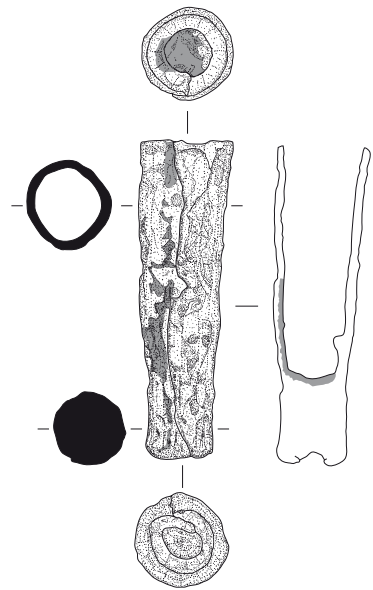
HA14-025



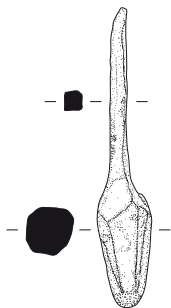
HA14-030



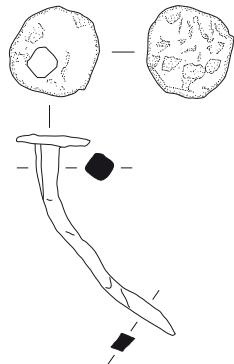
HA14-040



HA14-046



HA14-052



HA14-053

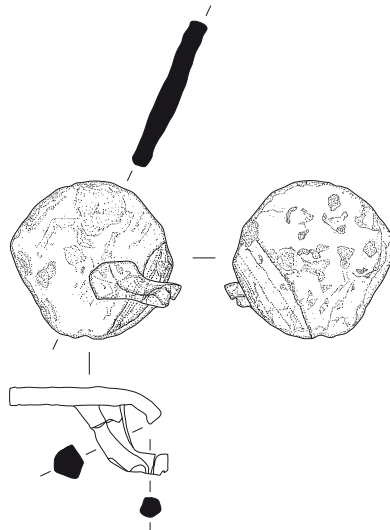
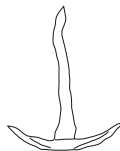


Planche VII : Mobilier, Immobilier et non classifié / Ech. 1:1

HA09-003 : clou-rivet à tête hémisphérique (fer), HA14-025 : clou-rivet à tête hémisphérique (fer), HA14-030 : crochet-piton (fer), HA14-040 : douille brasée (fer et alliage cuivreux), HA14-046 : talon à soie (fer), HA14-052 : clou de menuiserie (fer), HA14-053 : clou de charpente (fer).

Planche VIII

HA14-011



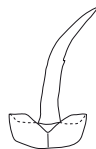
HA14-041



HA14-045



HA14-050



HA14-058



Planche VIII : Transports / Ech. 1:1

HA14-012, HA14-041, HA14-045, HA14-050, HA14-058 : Clous de chaussure modernes (fer).

Planche IX

HA14-034

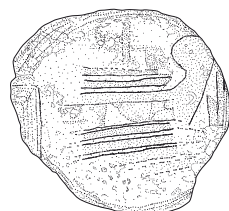
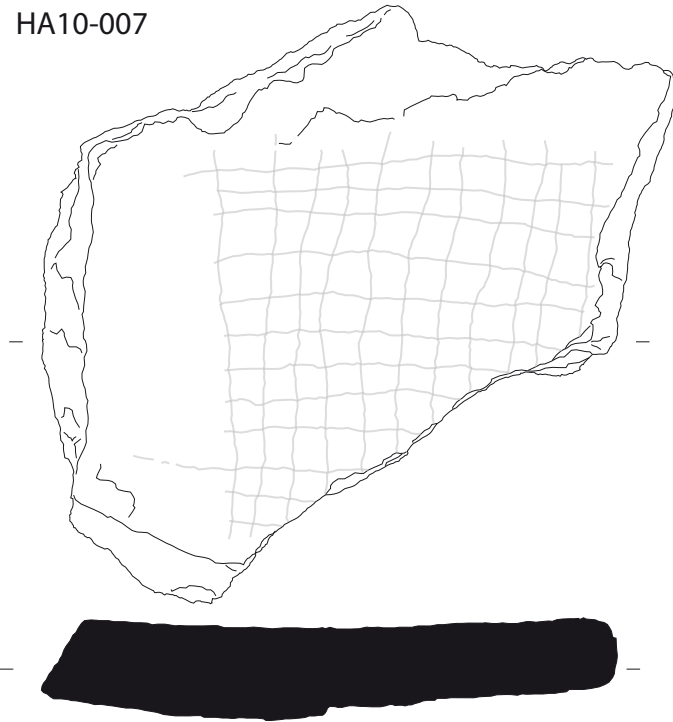


Planche IX : Monnaies / Ech. 1:1

HA14-034 : As républicain (bronze).

Planche X

HA10-007



HA10-036

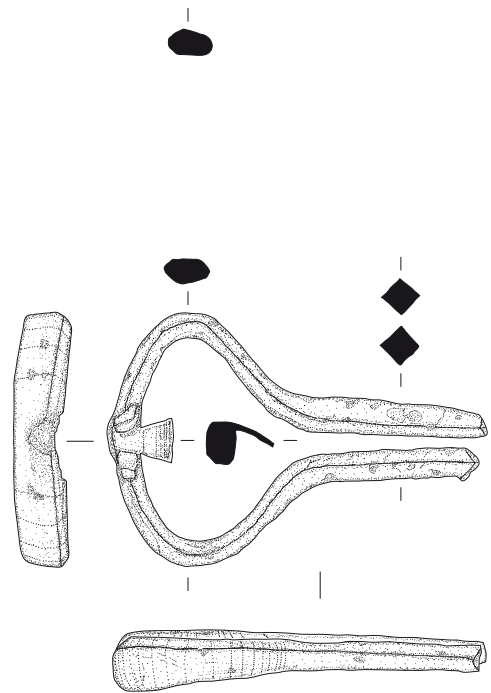
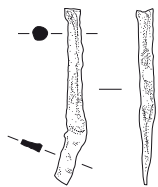


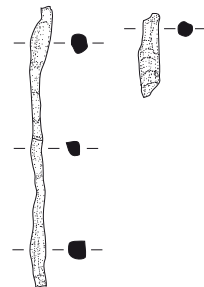
Planche X : Musique et loisirs / HA10-007 Ech. 1:4 / HA14-036 Ech. 1:1
 HA10-007 : Table de jeu (prasinite), HA14-036 : Guimbarde (fer).

Planche X

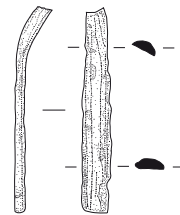
HA14-011



HA14-028



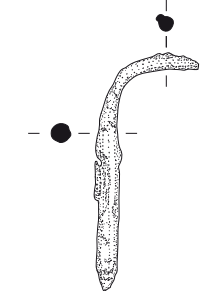
HA14-031



HA14-048



HA14-062



HA14-060

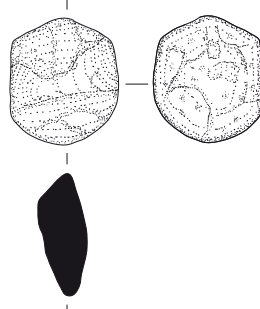


Planche XI : Indéterminés / Ech. 1:1

HA14-011, HA14-028, HA14-031, HA14-038, HA14-048, HA14-067 : Tiges (fer), HA14-060 : jeton (plomb).

HA09-14
 LIDDES, mur dit d'Hannibal
 Fouilles 2009-2014
 Plan provisoire des vestiges archéologiques
 Ech.: 1/1000
 29.12.2014/RAMHA

- murs observés
- murs restitués
- rocher
- limites de sondages
- foyers
- ★ charbons de bois (prospection)

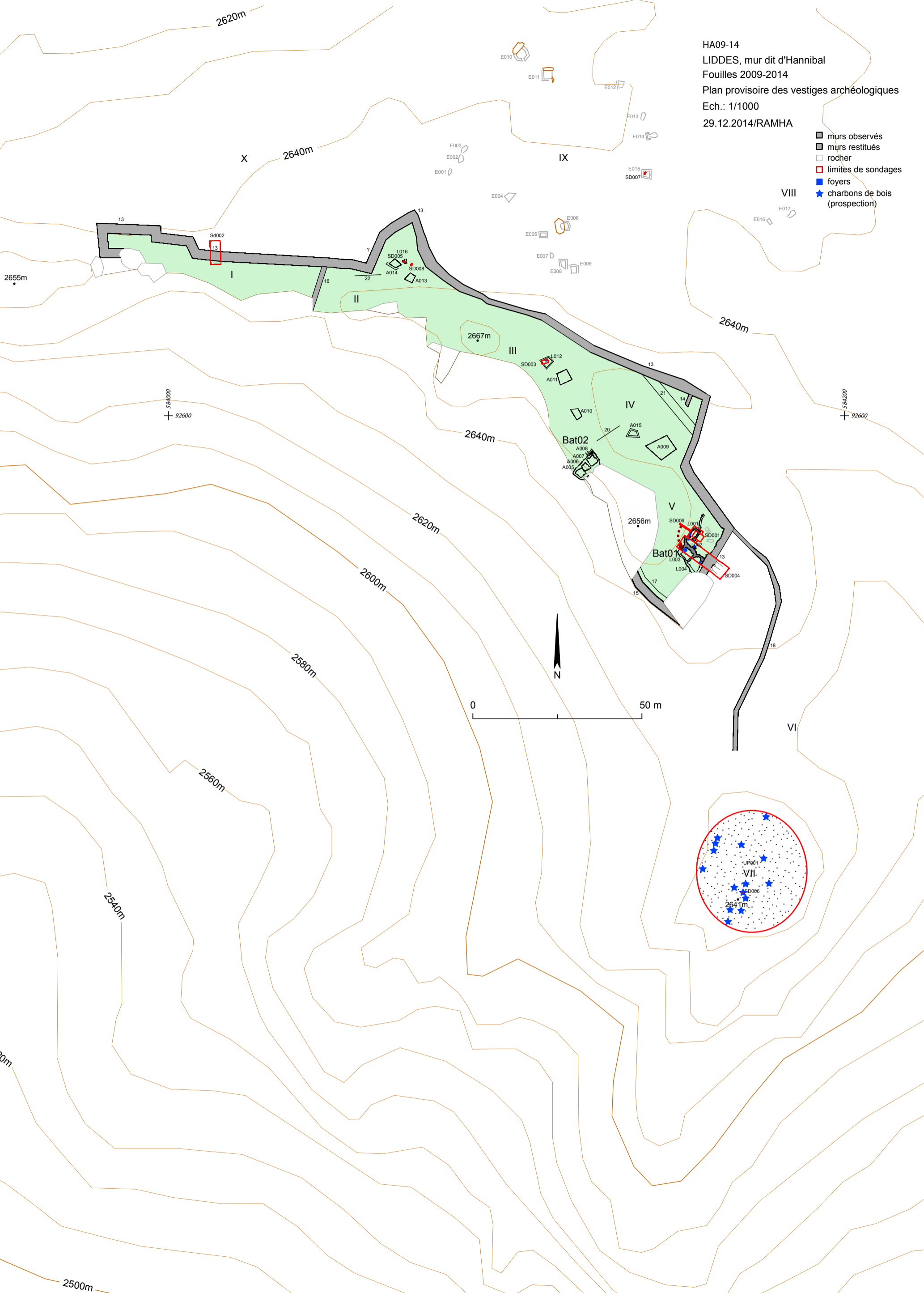


Figure 2, Liddes, Mur (dit) d'Hannibal, plan provisoire des vestiges archéologiques, 1:1'000, RAMHA, 2014 (d'après la carte élaborée avec TERA en 2010).

- foyer
- intérieur d'un local
- espace de circulation
- extérieur (sentier)
- ▲ vient contre

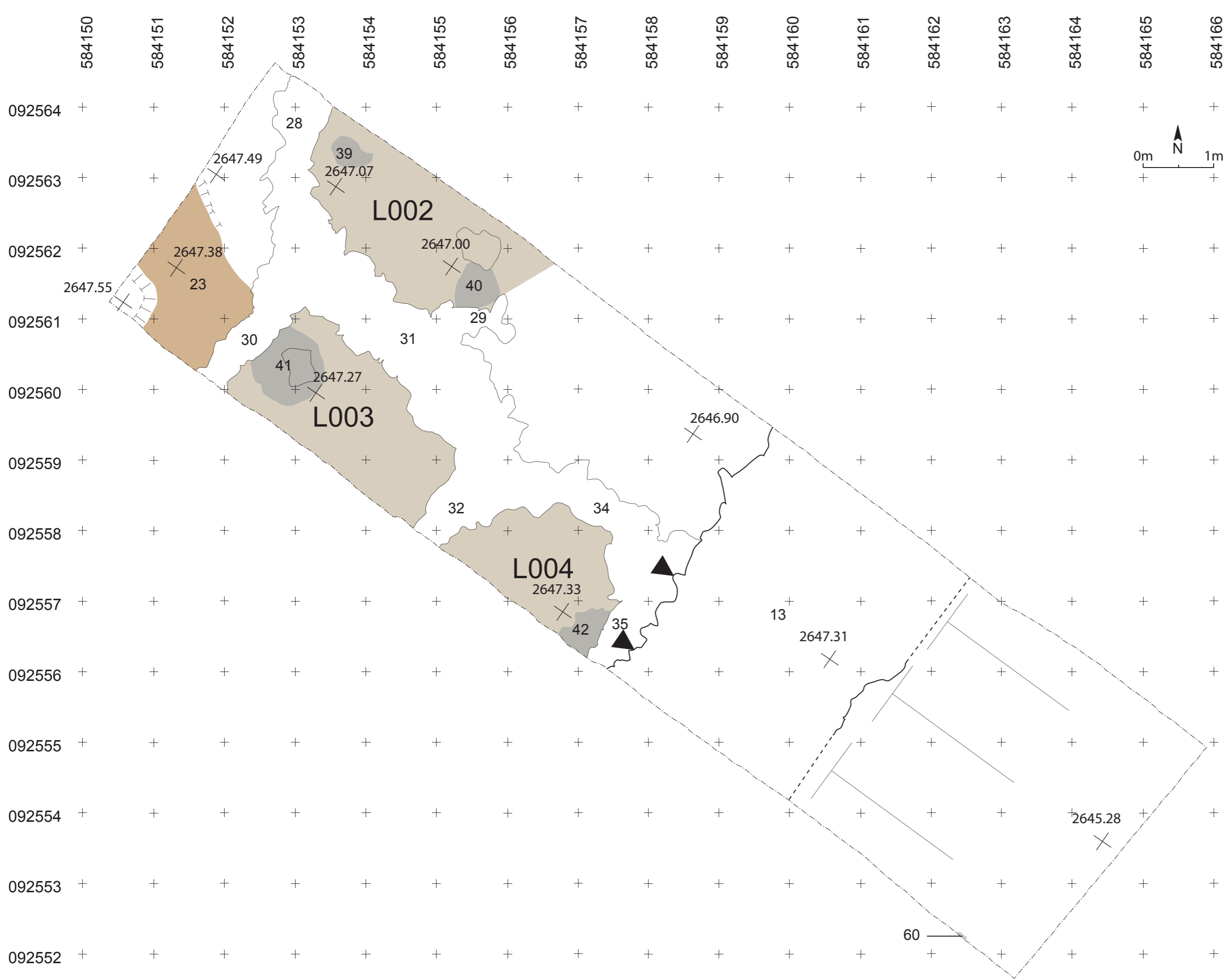
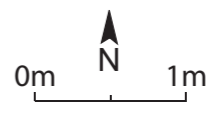
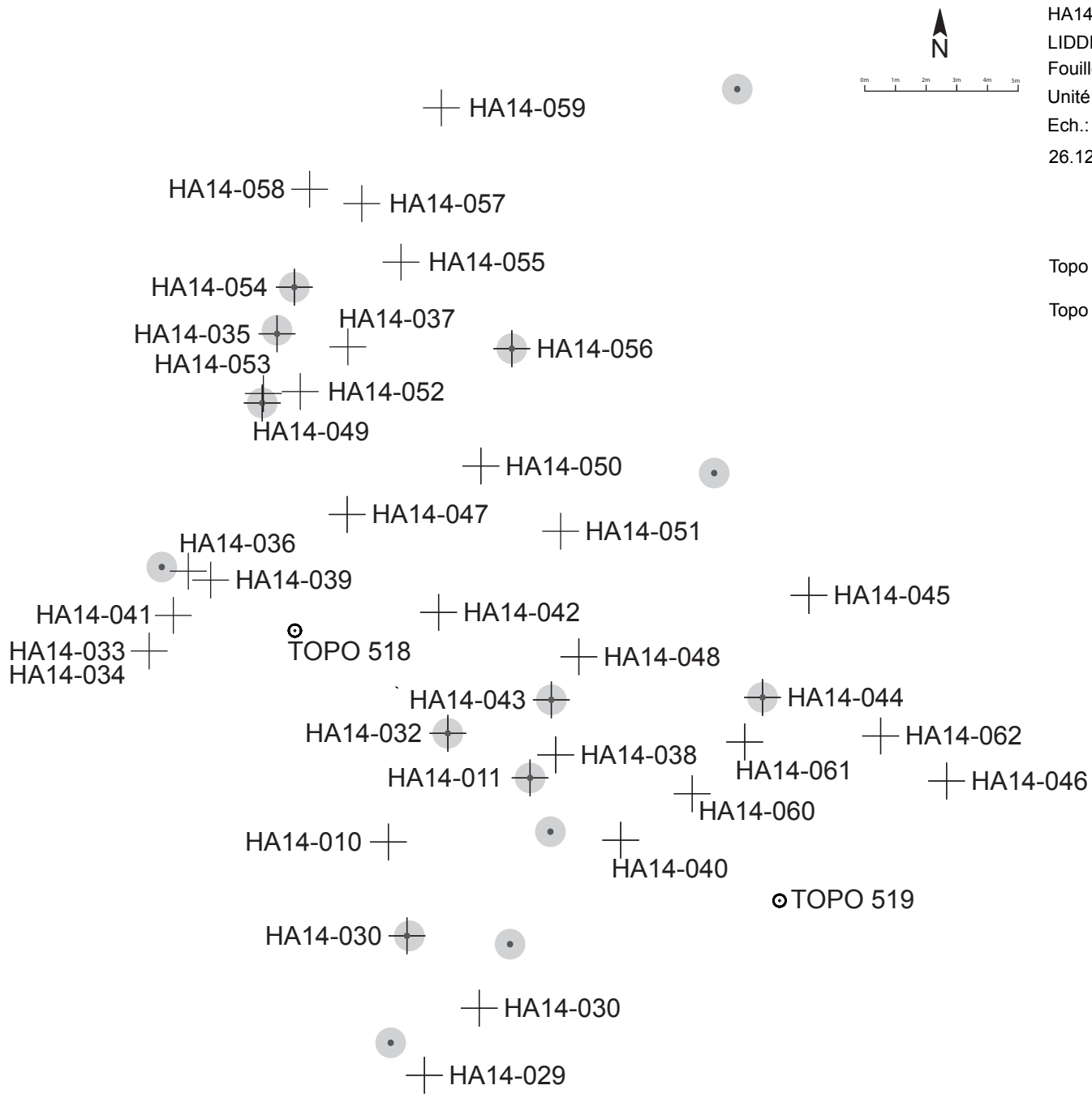


Figure 3, Liddes, Mur (dit) d'Hannibal, sondage SD004, plan simplifié des vestiges archéologiques, 1:1'000, RAMHA, 2014.



HA14
 LIDDES, mur dit d'Hannibal
 Fouilles 2014
 Unité de prospection UP001 : promontoire sud (Zone VII)
 Ech.: 1/200
 26.12.2014/RAMHA

● charbon de bois
 (si sans objet = éclat d'obus)
 + objet

Topo 518 : 584°162.413 / 92°463.884

Topo 519 : 584°178.214 / 92°455.074

Figure 4, Liddes, Mur (dit) d'Hannibal, plan de répartition du mobilier découvert en prospection, UP001, 1:200, RAMHA, 2014.

